

# BIOT INFOS

www.biot.fr /// trimestriel printemps 2017

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPÉCIAL

## LES SOUFFLEURS D'AVENIR

3<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DE L'INNOVATION ÉCOCITOYENNE



Chers Biotoises et Biotois,

À l'approche du printemps, des sujets essentiels pour l'avenir de notre cité ont rythmé notre quotidien. Le porter à connaissance des aléas inondation sur la plaine de la Brague élaboré par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Alpes-Maritimes a engendré des débats légitimes. Conscients des enjeux de sécurité et des incidences sur

la valeur des biens immobiliers de ces zones, vos élus, les services et moi-même, nous sommes mobilisés à vos côtés pour obtenir des services de l'État, une carte d'aléas plus conforme à la réalité de notre territoire. Nous suivrons avec la plus grande vigilance les étapes à venir, en vue de la préparation du nouveau PPRI.

Les inquiétudes fortes des citoyens concernant le projet de la Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur sont tout aussi légitimes. Nous les partageons vivement en refusant catégoriquement tout passage impactant notre territoire ! Certains tracés pourraient en effet défigurer de manière irréversible le Parc Naturel de la Brague. Soyez convaincus que je mettrai tout en œuvre pour que toutes les possibilités prévues par la loi soient utilisées afin de faire entendre notre voix.

Dans le même temps, un débat passionnel s'est cristallisé autour d'un projet destiné à la jeunesse qui me tenait à cœur... Mais la sagesse a été de ne pas poursuivre dans le sens que je pensais juste... Ce projet de regroupement des deux écoles élémentaires du village a soulevé des angoisses que nous avons su entendre, même si l'idée première était de mettre le bâtiment Langevin à disposition des jeunes Biotois et des associations locales. Pour autant, il est urgent de soutenir notre jeunesse. Elle est notre force, notre moteur, notre levier et il est de notre devoir de lui donner les conditions d'accueil nécessaires à son épanouissement.

Enfin, malgré des budgets contraints par la baisse des dotations de l'État, la programmation culturelle a été pensée, toujours avec autant d'énergie et d'imagination, pour divertir le plus grand nombre. Fidèles à notre ambition, de nombreux événements animeront notre cité. Ils seront musicaux, avec notamment le célèbre Festival des Heures Musicales dès le 17 mai. Ils mettront les métiers d'art à l'honneur. Nous proposerons en effet au public des expositions de qualité : l'exposition "Œuvres à 4 Mains" jusqu'au 29 avril en salles d'expositions municipales, puis l'exposition monumentale « XXL », véritable galerie à ciel ouvert au cœur même de Biot village pendant 18 mois et inaugurée le 12 mai. Dès le 16 juin, les œuvres des artistes sélectionnés à la biennale Révélation au Grand Palais à Paris s'installeront à Biot, aux côtés d'artistes ayant aussi candidaté. Et puis ne résistons pas au plaisir de nous retrouver pour partager des expériences innovantes à l'occasion du Festival Les Souffleurs d'Avenir les 19, 20 et 21 mai prochains. Le développement durable et les défis de la transition écocitoyenne soulèvent des questions qui méritent un engagement fort. Notre ambition est de mettre à la portée de tous des moyens concrets pour s'impliquer et insuffler de nouvelles initiatives. À nous d'être inventifs, d'anticiper les enjeux environnementaux, pour le Biot de demain !

Ce printemps sera aussi un temps fort de notre République avec les élections présidentielles et législatives. Nous avons réorganisé les bureaux de vote dorénavant au nombre de 9. Je ne saurais trop appeler chacun à remplir son devoir de citoyen.

Alors à bientôt, dans Biot, lors des diverses manifestations ou lors de mes visites de quartiers et permanences sans rendez-vous, ou dans un bureau de vote. Je souhaite à toutes et à tous un très beau printemps !

*Guilaine Debras*  
Maire de Biot  
Vice-présidente de la CASA

# SOMMAIRE

## L'ACTU P.4

Nouvelle Ligne PACA  
Pièces d'identité biométrique

## TEXTO P.9

Médiathèque : le Café Ados !  
Dicrim Jeunes

## TRIBUNE LIBRE P.10

## ON A TESTÉ POUR VOUS P.11

Le Conseil Municipal en vidéo

## CONSEIL MUNICIPAL P.12

Réévaluation de la taxe de l'eau  
Débat d'orientation budgétaire

## DOSSIER SPÉCIAL P.17

"Les souffleurs d'Avenir"  
3<sup>ème</sup> Festival de l'innovation Ecocitoyenne

## VU D'EN HAUT P.29

L'office de Tourisme

## VOS QUARTIERS P.30

Porter à connaissance des aléas inondation



## BIOT, LA CRÉATIVE P.40

Le 34<sup>ème</sup> Festival des Heures Musicales  
Expositions

## SPORT P.48

Verrazzano Open  
La Boule Amicale Biotoise  
US BIOT

## NOUVEAU À BIOT P.52

## SOCIÉTÉ P.33

La jeunesse biotoise  
Mariage à l'honneur

## FOCUS P.39

Nouvelle conservatrice du Musée  
nationale Fernand Leger



## CONSEILS DE LECTURE ET CARNET P.53

## AGENDA P.54



MAGAZINE D'INFORMATION  
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et  
de la rédaction  
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page  
Magali Hynes

Rédaction  
Eve Albala, Natacha Poplineau, Stéphanie Profit

Contact : 04 92 91 55 95  
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression  
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires  
N°ISNN : 1250-7415

Photos  
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements  
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre  
imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les  
normes PEFC® (forêts durablement gérées).

## LIGNE NOUVELLE PACA

Une sous-estimation manifeste des passages aériens et un mépris de notre territoire.

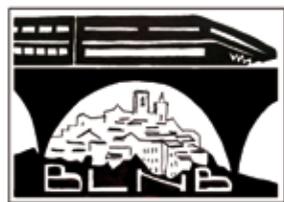
Dès le 24 novembre 2016, Guilaine Debras, Maire de Biot, interpellait Monsieur Alain Vidalies, Secrétaire d'État aux Transports sur le projet de Ligne Nouvelle PACA. À Biot, le refus est catégorique ! Aux côtés des associations, elle dénonçait fermement une sous-estimation manifeste des passages aériens sur le territoire. « Les tracés élaborés sur la base de cartes obsolètes ne permettent pas une juste appréciation des impacts potentiels sur les zones bâties de notre commune ».

Le groupe Chanel lui a exposé lors d'un rendez-vous qui s'est tenu le 19 décembre 2016, sa solidarité face à ce refus. Le projet risque de nuire gravement à leur production alors que depuis des années, de lourds investissements ont été engagés sur des terrains de l'ouest du département exploités pour la parfumerie et la cosmétique. Une lourde perte pour l'économie locale...

En publiant le 24 décembre 2016, une mise à jour cartographique de Biot avec des impacts d'une toute autre ampleur, SNCF Réseau reconnaissait enfin clairement que 100 maisons seraient impactées par le tracé du Fugueiret (contre 50 initialement mentionnées) et 300 maisons

par le tracé des Bouillides (contre 100). Rappelons que les associations ont toujours avancé le chiffre de 450 habitations. Mais, même avec un délai supplémentaire, la publication de ces nouvelles données quelques jours seulement, avant la dernière échéance de concertation, « est proprement scandaleuse et ce n'est pas le délai de 9 jours de plus, passé le 31 décembre, qui peut compenser des mois de concertation biaisée », « (...) autant de mépris pour notre territoire me pose problème » mentionne Guilaine Debras, Maire de Biot, dans un nouveau courrier adressé le 4 janvier 2017 réclamant audience auprès du Ministre des Transports.

Malheureusement, et ce malgré des sollicitations répétées, des rendez-vous annulés puis reportés et finalement des échéances électorales approchantes, Madame le Maire n'a pu éclaircir ces points essentiels lors d'une entrevue officielle avec le cabinet ministériel. La Municipalité de Biot aux côtés de l'association « Basta Ligne Nouvelle » et des citoyens biotois, reste extrêmement attentive aux décisions qui seront prises et sur les actions à mener, le cas échéant.



### PERMANENCES BASTA LIGNE NOUVELLE

L'association Basta Ligne Nouvelle tient désormais une permanence régulière, les samedis de 14h à 17h en Salle des associations. Toutes les dates et + d'infos sur [biot.fr](http://biot.fr) ou <https://bastalignenouvellebiot.wordpress.com/>



## Une page se tourne

Après 12 ans de bons et loyaux services en tant que Trésorière puis Présidente de la Croix Rouge unité locale de Biot, Mme Renée Francheschi tire sa révérence. Lors de l'élection du nouveau bureau, c'est Mme Catherine Langenfeld-Cogneau qui a été élue à la Présidence pour 4 ans (1). Mme Renée Francheschi : « C'est non sans émotion que je quitte ce poste. La Croix-Rouge fait partie intégrante de ma vie. Je ne raccroche pas pour autant car il y a encore beaucoup de besoins. Je reste une bénévole active dans l'action sociale notamment dans mes nouvelles fonctions d'élue trésorière au sein de la Délégation Territoriale 06 (2).

J'en profite pour remercier du fond du cœur toutes les personnes qui ont été à mes côtés à Biot pendant toutes ces années, apportant une aide précieuse et indispensable. Je souhaite bonne route à la nouvelle équipe ! ».

La nouvelle équipe : « À ce jour, nous sommes une centaine d'adhérents bénévoles et nous ne pouvons qu'évoluer ! Nos actions, vous les connaissez : formation aux premiers secours, présence sur toutes les manifestations festives, sportives et culturelles, urgence sociale, aide alimentaire et vestimentaire, accompagnement (en collaboration avec les CCAS et autres associations). En un



Renée Francheschi

mot, là où vous avez besoin de nous ! Nous remercions vivement le bureau précédent et sa Présidente M<sup>me</sup> Renée Francheschi et nous vous souhaitons à tous un beau printemps ! »

(1) Retrouvez la liste des membres du bureau sur [biot.fr](http://biot.fr)

(2) Nouveau nom de la délégation du Département

### UNITÉ LOCALE DE BIOT VSA PAYS DE LA BRAGUE :

9 et 11 rue du Portugon - 06410 Biot.  
04 93 34 56 16 (Pays de la Brague : Châteauneuf de Grasse, Opio, Le Rouret)



### INFO BUS-TRAM

Après 2 ans de travaux, la section qui relie le giratoire de Super Antibes à celui des Trois-Moulins ainsi que le nouveau pont qui traverse la RD 535 (Route des Chappes) a enfin ouvert pour les lignes 1 et 9 du réseau Envibus. Un couloir stratégique court-circuite le nœud routier des Trois Moulins faisant gagner 15 minutes en heures de pointe aux 3 700 passagers empruntant les 200 bus journaliers. Encore deux ans de travaux pour le prolongement de la ligne jusqu'à Sophiatec et les Clausonnes et la première mise en service du bus-tram.

Les piétons et cyclistes peuvent emprunter cette voie dédiée du giratoire Super-Antibes jusqu'à la salle AzurArena.



## FÊTE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN

Cette année encore, la Ville de Biot propose « un appel à candidature » afin de permettre aux artistes amateurs, comme professionnels, de se produire bénévolement sur 3 scènes sonorisées par la Ville. À noter que sera aussi mis à disposition au cœur du village, une scène libre avec compteur électrique.

> Dossier à télécharger sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) ou à demander par mail à [evenements@biot.fr](mailto:evenements@biot.fr) ou au service événementiel : 46 rue Saint Sebastien, Biot Village. Date limite de dépôts des candidatures : 2 mai 2017.



## DON DE LIVRES POUR L'ÉCOLE

Le Président de la Caisse locale du Crédit Agricole, Monsieur Antoine Sacerdoti et la vice-présidente Mme Peggy Marquet ont obtenu une subvention de 2000 € pour l'achat de livres à destination de la bibliothèque de l'école maternelle du Moulin Neuf\*. Choisis par l'équipe pédagogique et commandés à la librairie Biorama de Biot, les livres sont enfin arrivés pour le plus grand bonheur des enfants qui n'ont pas hésité une seule seconde à se plonger dans les nouvelles histoires.

Le meilleur des remerciements qui puisse être pour les donateurs !

\*Une subvention de 1200 € avait été obtenue en 2016.



## LA « 5 G » À SOPHIA ANTIPOLIS - BIOT !

Vers une nouvelle ère : celle de la connectivité totale.

Depuis mi-2016, le grand industriel TCL communication accélère ses investissements 5G en créant son centre de Sophia-Antipolis au sein d'EURECOM. EURECOM, une des grandes écoles d'ingénieurs françaises à vocation internationale est aussi un centre de recherche renommé dans les sciences du numérique. Il a un rôle de leader au niveau européen sur les aspects stratégiques de la recherche pour la 5G. Pour Ulrich Finger, directeur d'EURECOM : « Avec l'arrivée d'un grand industriel comme TCL au sein d'EURE-

COM, nous ajoutons à notre expertise en stations de bases et en gestion du réseau mobile, les compétences liées aux terminaux mobiles pour la 5G et les versions à venir. »

TCL Communication membre de TCL Corporation, le géant mondial de l'électronique, ambitionne d'être parmi les premiers fournisseurs impliqués dans le déploiement de la 5G dès 2018. « **La 5G est pour nous une opportunité de rentrer sur de nouveaux marchés, de concevoir de nouveaux types de produits comme le groupe a su le faire avec succès avec les smartphones, les tablettes et les objets connectés (...)** » précise Eric Vallet Vice-Président TCL Communication.

Le nouveau « TCL 5G Labs » a ainsi été inauguré le 2 février 2017 au Campus SophiaTech en présence de représentants du territoire dont Guilaine Debras, Maire de Biot « *L'industrie des télécommunications se prépare à entrer dans une nouvelle ère : celle de la connectivité totale. Je me réjouis de voir se créer un véritable épicerie de compétences sur Sophia Antipolis et de surcroît sur Biot avec EURECOM et TCL Communication. Nous ne devons pas subir mais porter cette révolution numérique et en saisir toutes les potentialités !* » se félicite-t-elle.

## LA FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins aura lieu cette année le 19 mai.

Venez retirer pour votre quartier ou votre résidence le « kit de la fête des voisins » composé de t-shirts, ballons, affiches, gobelets..., du 9 au 17 mai, au service événementiel (46, rue saint Sébastien – Biot village) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Et n'oubliez pas, la ville de Biot est engagée dans la démarche territoriale Zéro Déchet. Terminez votre soirée en compostant (bio seau disponible gratuitement au même service sur simple demande) et en triant vos emballages !

### Solidarité

## L'ASSOCIATION BIOT S'HONORE REMET UN CHÈQUE AU CCAS

Suite à l'événement « Biot 1 an après », organisé en partenariat avec la Ville de Biot, l'association Biot S'Honore a remis, comme convenu, un chèque de 1 254 € au CCAS afin que des familles biotoises encore en difficulté, puissent en bénéficier. Les fonds ont été récoltés via la vente des livrets-programmes lors des concerts. « *Nous remercions chaleureusement les personnes ayant participé à cet achat solidaire. Cette donation est le point d'orgue et la fin d'une très belle aventure humaine : des partages musicaux célébrant l'élan de solidarité et l'incroyable générosité que la commune a connu suite aux terribles inondations d'octobre 2015. Les concerts gratuits ont réuni plus de 100 artistes bénévoles dans 5 lieux chers au cœur des Biotois* », se remémore l'équipe de Biot S'honore.



## DÉPART À LA RETRAITE DU LIEUTENANT DORIAN DESVAUX

Des qualités professionnelles et humaines.

Après 42 années de service dont 11 comme Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Biot, le lieutenant Dorian DESVAUX a quitté officiellement ses fonctions du corps des sapeurs-pompiers le 4 mars dernier, pour une retraite bien méritée ! L'occasion pour Guilaine Debras, Maire de Biot, d'exprimer au nom de la municipalité, toute sa reconnaissance pour toutes ces années qu'il a consacré à protéger

les personnes et les biens de notre cité. « *C'est une chance pour notre commune de pouvoir compter sur des citoyens engagés comme toi, Dorian. En effet, on ne devient pas sapeur-pompier par hasard, tout comme on ne devient pas élu ou responsable d'association par hasard. Il faut ce sens de l'intérêt général, du bien commun, sans attendre quoi que ce soit en retour. Je salue ces grandes qualités professionnelles et humaines qui sont les tiennes et te remercie*

*sincèrement pour la disponibilité, l'attention et le soutien sans faille que tu nous as apporté quotidiennement et notamment lors des inondations du 3 octobre 2015. Les valeurs incarnées par les sapeurs pompiers sont bien réelles et essentielles à notre société. Aussi, qu'il me soit permis de rendre, à travers toi Dorian, un hommage appuyé à l'engagement indéfectible et exemplaire de tous les sapeurs-pompiers de notre centre* ».

## LE RECENSEMENT À BIOT EST ACHEVÉ MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

La campagne de recensement de la population est achevée et la Ville de Biot a transmis les documents de collecte à l'Insee. Désormais, l'Insee (Institut national des statistiques et des études économiques) va analyser les questionnaires ; les documents manuscrits vont être scannés et vérifiés avant leur traitement informatique. Pour que le chiffre de la population soit en effet le plus exhaustif possible, les données collectées sont combinées à d'autres indicateurs (taxe d'habitation ...) et l'échantillon

démographique permanent est mis à jour. Nous tenons à vous rappeler que toutes les informations personnelles que vous avez communiquées sont protégées. « *Je remercie les Biotois pour leur participation et l'accueil qu'ils ont bien voulu réserver à l'équipe d'agents recenseurs. Ils ont assumé leur mission avec beaucoup de compétence : je salue leur professionnalisme mais aussi l'implication forte de toute l'équipe coordonnatrice* » se réjouit Guilaine Debras, Maire de Biot. Chaque année, les chiffres de population

légal sont publiés en décembre<sup>1</sup> et l'ensemble des résultats statistiques détaillés sont disponibles sur le site : [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

<sup>1</sup> À noter : les chiffres disponibles en fin d'année ne seront pas directement tirés de la collecte 2017. En effet, les enquêtes de recensement qui ont lieu au cours des cinq dernières années sont utilisées et les données sont calculées sur une même année pour toutes les communes. Par exemple, les populations légales publiées fin 2010 sur la base des enquêtes de 2006 à 2010, ont pour année de référence 2008.

# PIÈCES D'IDENTITÉ : VERS LE TOUT BIOMÉTRIQUE !

De nouvelles procédures à Biot depuis le 8 Mars 2017.



Vous devez faire ou renouveler votre carte d'identité ? Il faudra dorénavant se rendre uniquement dans une des mairies équipées pour le recueil des empreintes digitales, grâce à un matériel informatique sécurisé, la station biométrique, ce qui est le cas de la ville de Biot.

## CONCRÈTEMENT

À Biot, il faudra prendre un rendez-vous et se présenter en **mairie annexe de Saint Philippe** muni des pièces justificatives. **Aucun changement pour les passeports.** **Nouveau** : la demande peut aussi s'effectuer dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR),

même hors département, et non plus exclusivement dans sa commune de résidence. Dans les Alpes-Maritimes, 32 mairies sont équipées de stations biométriques (voir carte sur [biot.fr](http://biot.fr)).

## INTERNET

Pour accélérer les démarches, vous pouvez remplir un pré-dossier en ligne pour un passeport ou une carte d'identité. Connectez-vous sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/>, ou <https://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/> et remplissez le formulaire. Un numéro vous sera ensuite attribué, qu'il faudra impérativement fournir lors du rendez-vous.

## LES DÉLAIS D'OBTENTION

Les délais d'obtention de rendez-vous en mairie annexe de Biot pourront être allongés selon le rythme des demandes des citoyens. Soyez prévoyants et anticipez !

## Constitution et Réception des dossiers :

Mairie Annexe - 04 92 90 93 75

Sur rendez-vous uniquement

Espace Saint Philippe - Avenue de Roumanille du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

## MINEURS : LE RETOUR DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale, devront être munis (en plus du passeport valide, du Visa si besoin et/ou de la Carte Nationale d'Identité valide) :

- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), valable 1 an, complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA n° 15646\*01 à télécharger sur [service-public.fr](http://service-public.fr))

- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.

Cela s'applique à tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité, que ce soit pour un voyage individuel ou collectif (sortie scolaire, séjour linguistique, centre de vacances) dès lors que le mineur voyage sans un titulaire de l'autorité parentale.

À l'inverse, sachez qu'il existe aussi une interdiction de sortie du territoire (IST) décidée par le juge et une opposition à la sortie du territoire (OST) à la demande d'un parent face à un risque avéré. Pour plus d'informations sur l'IST ou l'OST, contactez la préfecture, la police ou la gendarmerie.



## VENEZ TESTER LE CAFÉ ADOS !

Vous avez entre 12 et 16 ans, venez découvrir le nouveau rendez-vous de la médiathèque le Café Ados ! Il vous sera présenté différents ouvrages jeunesse, romans, BD, mangas, documentaires, DVD ou CD.

Ce rendez-vous est mis en place autour du prix littéraire Paul Langevin où des collégiens volontaires décernent un prix sur la base de 6 romans de littérature jeunesse à lire. Les 6 livres de la sélection 2016-2017 sont disponibles et chacun des livres donne lieu à des échanges de point de vue et des dialogues offrant la possibilité d'éveiller votre esprit critique !

**Prochains rendez-vous :** Mercredi 5 avril, 16h (dans le cadre de la sélection de son roman « Roméo sans Juliette » par les collégiens du Prix Littéraire Paul Langevin, l'écrivain Jean-Paul Nozière rencontre les élèves du jury du Prix) puis le 3 mai et le 7 juin même heure.

## Paroles d'ados :-)

« J'adore lire alors je suis venue et puis comme c'est bien, je reviens ! ».

« Les romans pour ados sont hyper glauques et noirs. Je ne sais pas pourquoi mais ça ne parle que de femmes ou enfants battus, d'harcèlement, de drogue, de suicide... Heureusement qu'ici, elles nous trouvent des choses plus fun à lire »

« S'il vous plaît les auteurs pour ados ! Vous pouvez faire des fins heureuses parfois... Ça ferait du bien au moral ! »

« Pourtant même quand c'est sombre, moi, j'A-DO-RE ! On s'imagine tout c'est trop beau ! »

« Ici j'aime bien car on parle pas que littérature comme à l'école. Ce n'est pas scolaire. On parle aussi BD, recettes de cuisine... ».

« On ne parle pas que de livres, c'est une médiathèque ici ! »

TEXTO



## DICRIM JEUNES PENSÉ ET RÉALISÉ PAR LES JEUNES POUR LES JEUNES

Les dernières inondations n'ont pas laissés les adolescents biotois insensibles compte tenu de la gravité des événements. Nombreux ont été touchés personnellement de près ou de loin mais tous ont rapidement eu conscience de l'importance de l'apprentissage des bons réflexes. Dans l'année, la Ville de Biot a lancé une campagne de communication autour des bons gestes à adopter en cas de risques majeurs. Les conduites à tenir en cas de risques sont regroupées dans un document qui s'appelle le DICRIM. Convaincus de l'importance de la pédagogie, les jeunes du Centre de Loisirs se sont jetés avec enthousiasme pendant les vacances de toussaint et de février dans la réalisation de la version « Jeune ». « L'idée de la planète avec tête et jambes a vite fait l'unanimité car ce n'est pas compliqué à dessiner et tous, avaient à cœur de proposer quelque chose de compréhensible par les plus petits aussi, notamment pour retenir les numéros d'urgence par exemple », explique la directrice du Centre Anne Dumas Miton.

Aujourd'hui tous sont fiers de vous présenter le document finalisé et d'avoir participé à une action utile et citoyenne.



# Tribunes libres

## PROJETS JEUNESSE : UNE PRÉSENCE ATTENTIVE, UN SOUTIEN POUR NOS JEUNES CITOYENS

2017 va donner de l'élan à nos projets municipaux pour la jeunesse. Nous avons déjà mis en œuvre dès septembre 2016 un travail de rue nous permettant de créer une proximité et un lien plus fort entre la municipalité (élus, employés municipaux) et nos jeunes. Deux fois par semaine, deux animatrices vont à leur rencontre. De ces rencontres et de ces échanges naissent des envies fortes en projets : demande de locaux pour se réunir notamment en période d'hiver, envie de participer à la vie communale sur différentes thématiques (organisations de sorties, de manifestations festives, de projets citoyens et d'entraide), demande d'un point d'informations et de mise en lumière des acteurs de la vie municipale consacrée à la jeunesse afin que ceux-ci soient plus identifiables.

Ainsi dans ce lieu dédié pour la jeunesse, nous pourrions mettre en place un point d'informations sur les différents événements festifs, culturels, communaux et

intercommunaux spécifiques aux jeunes. Nous pourrions aussi mettre en place un lieu d'information et d'écoute où des personnels formés (animatrice jeunesse, éducateur spécialisé) pourront répondre plus spécifiquement à la diversité des problématiques et des ambitions exprimées par nos jeunes. Ce lieu aura aussi pour ambition d'être un espace relais regroupant toutes les dispositions déjà mises en place sur notre commune en faveur des jeunes mais qui restent parfois encore méconnues. Pour les 13-17ans : informations sur le centre d'accueil et de loisirs adolescents mis en place pendant les vacances scolaires, retour sur les activités (faits et avis des jeunes), exposition des créations effectuées au centre "ados", espace photos, informations sur les sorties et événements proposés par le service jeunesse pendant les périodes scolaires (mercredi après-midi, week-end). Pour les 18-30ans : informations sur la carte jeune (carte LOL 16-25), informations sur la mis-

sion locale Antipolis et sur le PLIE (Plan d'Insertion pour l'Emploi), collaboration entre la municipalité de Biot et la mission locale sur toutes les thématiques (pour les 16-30ans) d'orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et accompagnement personnalisé (pour les 16-25ans). Pour répondre à ces besoins et à ces demandes, l'idée de dédier un lieu à la jeunesse nous paraît être pertinente, en concertant les différents acteurs. Un lieu à la fois social et culturel, mélangeant les diverses ambitions et perspectives de nos jeunes : ainsi cela nous paraît être une bonne recette pour accompagner le mieux possible notre jeunesse dans sa diversité et sa belle envie d'intégrer et de transformer notre monde social, professionnel, culturel et politique.

*Marjorie Chavenon  
Conseillère municipale déléguée aux projets  
pour la jeunesse*



### " Des vérités qui dérangent ! "

À Biot, l'équipe municipale se garde bien de communiquer sur certains sujets. La politique de redynamisation du village est au point mort. L'association des commerçants se bat pour créer des événements, pour inciter habitants et touristes à réinvestir le centre, mais elle semble bien seule : la municipalité ne fait rien pour soutenir leurs activités. Les salariés de la ville dénoncent un malaise extrêmement inquiétant dans un courrier qui nous a été adressé (le deuxième de cette nature). Dans cette lettre désespérée, des agents font

## TRIBUNE DE LA MINORITÉ

état de pratiques managériales incohérentes et de véritables risques psycho-sociaux. Les sinistrés de l'inondation du 3 octobre 2015 s'interrogent sur l'incohérence des zones rouges préconisées par la municipalité et les services de la préfecture. L'espace des arts et de la culture a par exemple été soustrait de la zone rouge alors que ses abords et accès ont été submergés de plus d'un mètre d'eau. Certains sinistrés ont été mystérieusement épargnés par ce classement, pas d'autres. Nous saluons le travail de trois associations, comme l'ASLIB, qui a mandaté un hydrologue pour évaluer les

risques, études à l'appui, afin de faire des propositions objectives. Enfin à Biot, on ne parle plus de l'école Paul Langevin. Madame Debras, qui avait programmé la fermeture, fait comme s'il ne s'était rien passé. Saluons la mobilisation des parents et des enseignants qui ont fait entendre leur voix suite à la vraie fausse concertation de la mairie. Trois ans déjà que l'équipe de Madame Debras est en place. Parlons des sujets dissimulés sous le tapis !

*Jean-Pierre Dermit et l'équipe "Restons forts pour Biot". [www.jeanpierredermit.fr](http://www.jeanpierredermit.fr)*

# on a testé pour vous !

## UN NOUVEAU SYSTÈME DE CAPTATION VIDÉO AU CONSEIL MUNICIPAL

Un enjeu de citoyenneté et une nouvelle dimension de la vie démocratique biotoise !

**TESTEUR : Madame Natacha Poplineau, responsable communication - Ville de Biot**  
**THÈME : « Tester le nouveau système de captation vidéo du Conseil Municipal »**

La Municipalité de Biot a opté depuis près de trois ans (juin 2014) pour la diffusion du Conseil Municipal en direct et sa consultation en différé dès le lendemain via le site internet [biot.fr](http://biot.fr). Aujourd'hui, un nouveau système de prises de vues avec des équipements plus performants est installé, l'ancien système étant rudimentaire et très peu fiable. Rappelons que les séances du Conseil Municipal sont publiques et que n'importe qui peut y assister.

### Pourquoi avoir changé d'équipements vidéo ?

Le système présentait ses limites : une webcam diffusant un seul plan large d'ambiance fixe et informel ne permettant pas d'identifier les protagonistes. Les aléas techniques de la plateforme publique utilisée, n'étaient pas maîtrisables et le direct du Conseil Municipal n'était pas toujours garanti : coupures intempestives non prévisibles et impossibilité de régler techniquement les problèmes. De même que la webcam installée au cœur du public avec des câblages apparents facilement altérables, pouvait provoquer des incidences sur le système.

### Quelles sont les nouveautés ?

Aujourd'hui, le système est indépendant, pérenne et plus performant avec une maintenance technique dédiée. Deux caméras (full HD) sont fixées au plafond. Les câbles sont intégrés directement à la structure d'ensemble et reliés à la régie du Conseil Municipal. Il y a désormais deux plans fixes pour des prises de vues plus serrées. La qualité de la diffusion des séquences en est ainsi améliorée. Ces deux captures vidéos sont retransmises en une seule image accessible sur [biot.fr](http://biot.fr) depuis un lien plus fiable, unique et permanent. L'affichage est désormais simultané (multi-fenêtrage) avec la possibilité de projeter en direct les documents de présentation en alternance. La dimension de lecture est plus dynamique grâce à ce juste équilibre entre les éléments qui composent le cadre. Le mode de consultation est aussi plus intelligent pour suivre les débats.



### Selon vous, l'enregistrement vidéo du Conseil Municipal rend-t-il l'activité démocratique plus accessible ?

C'est une vraie démarche de transparence de la vie publique et de démocratie numérique. Les nouvelles adaptations offrent par ailleurs un confort supplémentaire de consultation pour les publics éloignés notamment de la chose politique. C'est une autre forme de médiation qui permettra peut-être de renforcer l'intérêt citoyen.

# CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE

## LA VILLE DE BIOT SUBVENTIONNE LE RAVALEMENT DE FAÇADES

Pour valoriser la richesse patrimoniale de notre cité !



Dans le cadre de la politique de l'amélioration de l'habitat, de la préservation et de la valorisation du patrimoine architectural local, la Municipalité dynamise la réfection de façades des immeubles et maisons en attribuant une subvention aux propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur patrimoine bâti : la totalité de la façade est prise en compte : échafaudage, réfection de toiture, gouttières, descentes, réfection et peinture menuiseries extérieures, génoise, corniches, bandeaux, ferronneries.

**Nouveauté : une subvention façade revalorisée pour l'axe principal de Biot village !**

Dans la continuité du projet de redynamisation du village : aménagements du parking des Bâchettes, Mairie principale, Place de l'Église et rue Saint Sébastien, de nouvelles dispositions municipales sont engagées. Les particuliers souhaitant ainsi réaliser des travaux de restauration de façades, peuvent aujourd'hui bénéficier de 50% de subventions des travaux (au lieu de 30%) plafonnés à 10 000€ (15 000€ si les façades présentent un intérêt architectural particulier). Peuvent prétendre à ces nouvelles tarifications : les habitations de l'entrée du village jusqu'à la place de l'Église mais également, celles situées aux angles de ces mêmes rues.

Les travaux doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (ou d'un permis de construire) auprès du Service Urbanisme. Un architecte conseil missionné par la commune vous propose, sur rendez-vous, ses conseils, monte la déclaration préalable et les dossiers de subvention et définit avec vous un projet de façade en accord avec les réglementations de l'Architecte des Bâtiments de France.

« Notre objectif est de retrouver un habitat de qualité et d'améliorer le cadre de vie de notre village en valorisant sa richesse patrimoniale » se félicite Karine Giogli, Conseillère Municipale, déléguée au Patrimoine.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, veuillez contacter le service Urbanisme (recevabilité de votre projet, montant des subventions, modalités...) : Tél. 04 93 65 78 89.

Entre 2014 et 2016, **8** immeubles ont été ravalés et plus de **73 000€** de subventions ont été attribués.



Une belle illustration de l'utilisation du dispositif !



## RÉÉVALUATION DE LA TAXE DE L'EAU EN 2017

Toutes les explications.

Le service de l'eau de la Ville de Biot doit entretenir les réseaux existants, remplacer ceux qui sont vieillissants (certains réseaux biotois datent encore de 1904 !) et réaliser les travaux nécessaires lors de l'installation de nouveaux équipements. La Ville de Biot a délégué le service public de distribution de l'eau potable à une entreprise privée spécialisée : Véolia Eau. La Municipalité qui n'en reste pas moins responsable, a dans le même temps créé son service communal d'eau potable avec un budget annexe de l'eau pour ses travaux. Il était alimenté depuis 2008, via une taxe communale fixée à un centime d'euros par m<sup>3</sup> consommé. Le bénéfice d'une réserve de fonds de 350 000€, à disposition de la commune, justifiait jusqu'ici le faible montant de cette surtaxe. Néanmoins, les travaux de renouvellement et de restructuration du réseau financés par le délégataire arrivent à terme et cette réserve financière dédiée aux chantiers non prévus dans

le programme du délégataire, va être consommée. Ainsi, une revalorisation équilibrée du prix de l'eau est inéluctable. **Un vaste programme de consolidation du réseau**

Aujourd'hui, de nouveaux investissements sont à prévoir : au total, 3592 mètres de réseau sont à réaliser sur 6 ans, soit une moyenne de 600 mètres/an, parmi lesquels :

- Des travaux d'extension, de renouvellement et d'entretien de réseaux : projet parking des Bâchettes, chemin des Issarts, chemin Saint Julien, rue Saint Sébastien/ Arcades/Église, 4 chemins Biot 3000, chemin des Combes.

- Le réseau d'hydrants va également s'étendre avec de nouveaux travaux Sécurité Incendie au regard des normes PPRIF (Plan Prévention Risques Incendie de Forêt)

**De nouvelles tarifications en 2017**

Sur une consommation annuelle type

de 120 m<sup>3</sup> d'une habitation raccordée au réseau d'assainissement, la facture d'eau s'élèvera à 465,23€ TTC au lieu de 454,43€ TTC. Le prix de l'eau s'élèvera donc désormais à **3,877 € TTC/m<sup>3</sup>**, contre 3,787 € TTC/m<sup>3</sup> en 2016, soit une augmentation de 9 centimes d'euros par mètre cube d'eau potable consommé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

À noter : selon le dernier rapport du laboratoire des services publics d'eau et d'assainissement, le prix global moyen TTC du mètre cube d'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2014 au niveau national est de **3,92 €**, ce qui correspond à une dépense annuelle de 470,80€ TTC pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Économisons l'eau », un vaste programme de sécurisation des réseaux va être engagé pour réduire les fuites d'eau : l'eau fuitée, qui est perdue, est en effet perdue par tous et payée par tous !

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le Débat d'Orientation Budgétaire est une étape essentielle pour présenter aux citoyens, un éclairage précis des choix politiques et financiers de la Municipalité. Le cadre budgétaire imposé par l'État y est exposé, mais malgré les fortes contraintes économiques dues à la baisse des dotations de l'état, la municipalité maintient ses engagements et poursuit ses projets.

## Un cadre budgétaire contraint

La participation des communes au redressement des comptes publics se traduit à Biot par une baisse des Dotations d'État et la forte hausse du prélèvement du FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales soit une perte de recettes globale d'1,2 M€ de 2013 à 2016. Les conséquences des inondations du 3 octobre 2015 et l'impact des attentats terroristes (travaux de mise en sécurité des bâtiments scolaires, renforcement de la sécurité pour maintenir les manifestations) pèsent aussi lourdement sur le budget de la ville.

## LES ENGAGEMENTS FINANCIERS - MANDATURE 2014 - 2020

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux
- Maîtrise de l'endettement de la Commune
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement

## PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION.

## UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉE AU SERVICE DE TOUS.

La dépense publique n'a qu'une seule ambition : servir l'intérêt général. À Biot, l'intégralité de l'effort d'investissement est soutenu et responsable ! L'engagement fort de l'équipe municipale est depuis mars 2014 de ne pas alourdir les finances des ménages, en maintenant inchangés les taux des impôts sur la mandature. Malgré un contexte économique fragile, la volonté municipale est de favoriser le pouvoir d'achat des citoyens et de répondre plus que tout, aux besoins en matière de services publics et d'équipements.

30% du budget est alloué à l'éducation pour un service de qualité. Le CCAS poursuivra ses actions en faveur de la lutte contre l'isolement. La valorisation des atouts culturels et patrimoniaux est aussi un axe majeur : soutien financier aux commerçants et associations locales renforcé pour l'animation du village, actions en faveur des artistes et métiers d'art maintenues. Un vaste plan pluriannuel de remise à

niveau de l'entretien, de la maintenance et de la mise en accessibilité des bâtiments communaux mais également, de la voirie et de l'éclairage public se poursuit. 2017 sera aussi une année de concrétisation des études avec le début du chantier des Bâchettes, la place de l'Église, l'extension du cimetière communal...

L'écocitoyenneté s'inscrit au cœur de l'action municipale avec un programme de réduction des coûts en énergie, eau et consommables. Une vraie politique de réduction et de valorisation des déchets est menée : projet « zéro déchet », lutte contre le gaspillage alimentaire et alimentation durable dans les écoles, opération broyage/paillage...

Ces investissements utiles aux habitants et au développement de la cité s'inscrivent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement. Ils seront financés par l'autofinancement et le recours maîtrisé à l'emprunt. Conformément aux engagements pris, l'encours de dettes (stock de dettes) en fin de mandat (2020) sera maîtrisé (engagement de la mandature 2014 - 2020).

> Plus d'informations : [www.biot.fr/rubrique/finances](http://www.biot.fr/rubrique/finances).



## PROJETS 2017

### > RISQUES NATURELS ET PRÉVENTION : 1,4 M€

Travaux de sécurisation des biens et des personnes liés aux risques naturels, réparations, entretien des vallons...

### > VOIRIE, SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ : 1 M€

Remise en état et sécurisation des voiries, mise aux normes des bâtiments publics avec la poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) - année 2.

### > EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA RINE : 1,1 M€

Les capacités du cimetière de la Rine arrivant à saturation, la commune s'est activement engagée dans son extension. Début du chantier : automne 2017 - 6 mois de travaux.

### > SÉCURISATION DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET CRÈCHES : 193 505€

Sécurisation des bâtiments scolaires et des structures de la petite enfance liée au plan vigipirate renforcé : diagnostics de sécurité mis à jour, clôtures rehaussées, portails automatisés avec lecture de badge, éclairage supplémentaire, télécommandes avec déclenchement d'alarme... Lancement des travaux : février 2017. Fin : avant la rentrée scolaire 2017/2018

### > MISE EN VALEUR ET DYNAMISATION DU VILLAGE : 1M€

#### DONT : TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE 440 000€

#### CHAPELLE SAINT ROCH 170 000€

- Place de l'Église : restauration à l'identique de la place, effacement des réseaux. Mise en œuvre d'une étanchéité et d'un drainage du pied de la façade ouest de l'église puis reconstitution du revêtement en calade (galets) et reconstitution des motifs dégradés avec relevé photogramétrique précis.
- Chapelle Saint-Roch : restauration en conservation des pierres, enduits, tuiles.



## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2014 - 2020

### > VOIRIE, SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ : 6,3 M€

### > PARKING DES BÂCHETTES / MAIRIE : 6,1 M€

### > RÉPARATION CATASTROPHES NATURELLES (2011, 2015) ET PRÉVENTION DES RISQUES : 6,4 M€

### > MISE EN VALEUR ET DYNAMISATION DU VILLAGE : 2,2 M€

### > DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE : 2 M€

### > EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LA RINE : 1,9 M€

### > AUTRES INVESTISSEMENTS RÉCURRENTS : 1,7 M€

### > ENTRETIEN ET SÉCURISATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : 1,6 M€

### > MANDAT 2008 - 2013 (RESTE À FINANCER) : 2,7 M€

TOTAL PPI : 31 M€



### PARKING DES BÂCHETTES / MAIRIE : 610 000 €

Lancement des travaux du parking des Bâchettes : automne 2017 - 10 mois de travaux.

- Espace de vie arboré, c'est un aménagement paysager et urbain, sécurisé et accessible grâce à un ascenseur, double sens sur la calade des Bâchettes, cheminement piéton, revêtement drainant et perméable, place publique, système de guidage électronique...
- Rénovation, mise en conformité et extension de la Mairie Principale.



DOSSIER  
LES SOUFFLEURS  
D'AVENIR

« En me modérant, je me libère et je contribue au partage et à l'équité en ne prenant pas plus que ce qui m'est nécessaire. Ce qui est nécessaire est simple : être nourri, avoir de l'eau potable, être logé, vêtu, soigné (...) Car le superflu est sans limite. »

Pierre Rabhi

# LES SOUFFLEURS D'AVENIR

3<sup>ème</sup> FESTIVAL DE L'INNOVATION ÉCOCITOYENNE  
19, 20 et 21 Mai

### Notre avenir dépend de nous tous !

Nous pouvons, chacun, être le garant du maintien des ressources vitales de la Terre. Nous pouvons tous être ACTEUR de la préservation de la planète et de l'environnement. L'écocitoyen peut trier ses déchets, économiser l'énergie, protéger la nature et consommer ou gouverner de façon responsable : une manière d'améliorer la situation par des petits gestes du quotidien mais aussi de donner l'exemple, créer une dynamique locale autour de soi, et engager une évolution des mentalités.

C'est toujours dans cette optique que pour sa 3<sup>ème</sup> année, le festival de l'innovation écocitoyenne « Les Souffleurs d'Avenir » se tiendra à Biot les 19, 20 et 21 mai prochain autour de la transition écologique et sociale.

Au programme, 4 grands thèmes : Alimentation et Santé, Objectif Zéro Déchet, Vers une gouvernance partagée et Finances solidaires et participatives. Découvrez, ressentez, imprégnez-vous et participez à un programme familial riche et varié à travers des conférences, projections de films, ateliers, marché bio et paysan, artisanal et local, animations, etc.

« Il vaut mieux penser le changement plutôt que changer le pansement ».

Francis Blanche

# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

## ELSA GRANGIER

Une marraine de convictions  
hors du commun !



Biot est fière d'avoir Elsa Grangier en tant que marraine pour cette édition 2017 des « Souffleurs d'Avenir ».

Véritable passionnée, Elsa croque la vie et bouscule les modèles traditionnels. Diplômée d'une prestigieuse école de commerce, l'EM Lyon, elle décide que sa carrière marketing sera digitale. AOL, Ubisoft, Vente-privée.com, Yves Saint Laurent... Pendant plus de 10 ans au service de ces géants, elle trouve finalement assez peu d'épanouissement et doit faire face à une crise de valeurs forte avec laquelle elle ne peut transiger. Elle choisit alors de préserver son authenticité et fonde en 2011 sa propre Start up : Avisdemamans.com. Un site qui redonne le pouvoir aux consommateurs. Son expertise du web permet à cette maman de 3 enfants d'être repérée par France 5. Pendant 4 ans, elle est chroniqueuse quotidienne pour l'émission "Les Maternelles". Aujourd'hui, journaliste société et culture pour France 2, dans l'émission « Visites privées » de Stéphane Bern, elle est aussi à l'origine du site jecomparelesprogrammes.fr qui permet de renseigner les citoyens sur le fond des programmes des candidats aux prochaines présidentielles.

### De l'énergie à revendre !

Une marraine enthousiaste, généreuse, créative, tenace et résolument optimiste. Une sacrée personnalité, très impliquée dans les initiatives citoyennes et les grandes causes sociales et humanitaires, aux propos engagés, libres et avant-gardistes. Lutte contre le corporatisme, éthique entrepreneuriale, lutte contre l'obsolescence programmée, ... sont autant de sujets qui sont propres à sa philosophie de vie. Venez la rencontrer pour partager de grands moments d'échanges !

# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

## ALIMENTATION ET SANTÉ

### QUEL CONSTAT ?

**Pesticides, un risque pour la santé publique ?**

Pour l'homme comme pour l'environnement, impossible de faire l'impasse sur leur dangerosité. Composés de molécules organiques de synthèse utilisées contre les indésirables, on compte parmi les pesticides : les désinfectants, les insecticides, raticides, acaricides, les produits de protection du bois, cuir, métal..., mais surtout en agriculture, les produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques comme les herbicides, insecticides, fongicides, nématicides et rodenticides. Ils sont utilisés quotidiennement et partout !

**500 « substances actives » entrent dans la formulation de 3 000 produits commercialisés en France bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par le ministre de l'Agriculture.**

**+ de 50 % des fruits et 39 % des légumes testés en Europe en 2013 contiennent des pesticides ! <sup>(1)</sup>**

En 2009, le lien est fait entre la durée d'exposition aux pesticides des professionnels et la maladie de Parkinson. Une étude sur le cancer est en cours prenant en compte « le long terme » et l'effet « cocktail » <sup>(2)</sup>. Quant au consommateur, il est plus difficile de quantifier les risques car la durée et le niveau d'exposition varient malgré l'exposition régulière via l'alimentation, l'eau et l'air. À noter aussi l'importance des paramètres extérieurs comme la synergie entre les molécules produites lors de la combustion des viandes qui pourraient expliquer le lien avec le cancer colorectal.

(1)(2) Source inra.fr



### DES PISTES POUR UNE ALIMENTATION PLUS SAINE

#### Le Bio en chiffre <sup>(3)</sup>

Les Français redoublent d'appétit pour les produits alimentaires bio : 2015 a connu une hausse sans précédent et 2016 renforce la croissance.

+ 14,7 % de vente bio en France = 7 milliards d'euros en 2016

Le bio = 3 % de la consommation alimentaire à domicile.

L'agriculture bio c'est : **31 880 producteurs** = + 10 % par rapport à 2015.

**14 300 opérateurs de l'aval** (transformateurs, distributeurs et importateurs) = + 6 % par rapport à 2015.

**+ de 1,5 millions d'hectares** = + 20% des surfaces biologiques par rapport à 2015.

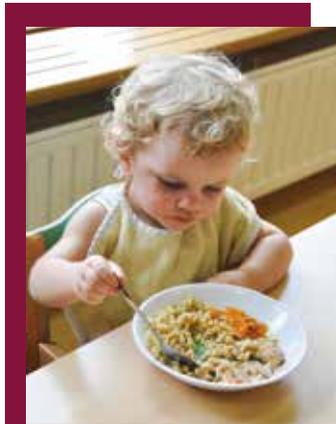
(3) Chiffres selon l'Agence Bio - agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique.

### Mouans-Sartoux : cantines 100% bio

Seule commune de France à avoir une cantine 100% bio avec une régie agricole dédiée, Mouans-Sartoux est un exemple à suivre et ça ne coûte pas plus cher ! Le projet est lancé en 1990 et la proportion de bio passe de 25% en 2009 à 50% en 2010, puis à 100% en 2012, sans oublier la réduction du gaspillage. Résultat 5 ans plus tard, moins 80 % de déchets !

### OUI au bio à Biot

La Ville de Biot souhaite aussi proposer des repas bio et locaux dans les écoles, crèches et Centres de Loisirs. La commune a ainsi adhéré au Club des Territoires Un Plus Bio connu pour mobiliser les grands acteurs de la restauration collective. Depuis mars 2017, une concertation avec les parents d'élèves est en cours pour apporter des solutions sur le « mieux manger » et pour réfléchir aux procédures anti-gaspillage qui permettront les économies nécessaires au « total bio ».



## DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR



### Devenir végétarien ?

C'est enfin une certitude scientifique : **OUI**, une alimentation végétarienne (y compris végétalienne) bien conçue est bonne pour la santé, adéquate sur le plan nutritionnel et bénéfique pour certaines maladies, pour tous les âges, y compris pendant la grossesse, l'allaitement, la petite enfance, l'enfance et l'adolescence, ainsi que pour les sportifs. "*L'éviction de la viande seule ne pose pas de problème nutritionnel majeur (...). Quoi qu'il en soit, des sources végétales bien choisies d'acides gras oméga-3 (huile et graine de lin, micro-algues marines...) et d'éventuels compléments de fer et de vitamine B12 suffisent à exclure tout risque de déficience*", explique Léon Guéguen, directeur de recherche honoraire à l'Inra.

### Quelques faits scientifiques (4) :

#### > Chez les végétariens et végétaliens

- Moins 50 % de risque d'avoir des maladies cardiaques
- Moins 40 % de risque de développer certains cancers
- Espérance de vie rallongée de 6 à 10 ans

#### > Chez les consommateurs de viande

- 9 fois plus de risques d'obésité que les végétaliens
- Lien établi entre la consommation de viande, d'œufs et de produits laitiers et l'ostéoporose, l'asthme...

Au-delà de l'impact sur la santé, le régime végétarien est également bénéfique pour l'environnement et le climat (la production de viande a un impact conséquent sur la déforestation et le changement climatique).

(4) [mangez-vegetarien.com/sante](http://mangez-vegetarien.com/sante)

### Le régime méditerranéen

**Le régime méditerranéen c'est la modération alimentaire, la variété d'aliments et le plaisir de manger :**

- Céréales complètes, fruits, légumes, ail, oignon, épices, aromates et huile d'olive en abondance
- Légumineuses, noix et graines au quotidien
- Poissons plusieurs fois par semaine
- Poulet, œufs et aliments sucrés, quelques fois par semaine
- Viande rouge, quelques fois par mois
- Produits laitiers et alcool en très faible quantité
- Apport calorique quotidien raisonnable (de 1 800 à 2 500 calories / jour)
- Un temps de repas correct avec bonne mastication et meilleure digestion.

## DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR



### Le Slow Food

Fondé en 1989 en réaction à l'émergence du mode de consommation de type restauration rapide, l'organisation internationale Slow Food est un véritable laboratoire de recherche sur la valorisation des produits locaux. Cette organisation encourage la prise de conscience de la nourriture, de sa provenance, de son goût, et de la façon dont les choix touchent le monde au travers des salons, des foires locales et internationales, des manifestations et des marchés. Le tout avec le droit fondamental du plaisir de la qualité !

Slow Food = 150 pays = 100 000 membres = 1 500 antennes locales (Conviviums) et 2 000 communautés de la nourriture Terra Madre (aliments de qualité, production à petite échelle et de manière durable).

### Une appli mobile utile



Nous le savons tous, il faut lire les étiquettes alimentaires lorsqu'on fait ses courses. Mais soyons honnête, c'est une galère ! Aujourd'hui, en quelques clics, l'application gratuite Yuka les déchiffre et vous oriente vers les produits les plus sains. Les tests de fin 2016 étaient concluants et de nouvelles options devraient voir le jour. Plus de 3 000 utilisateurs inscrits en 15 jours ! À tester !

### Le « sans Gluten »

À l'origine prévu pour les malades cœliaques (maladie chronique de l'intestin), le « sans gluten » est aujourd'hui une solution « bien-être » : pour éviter les désagréments digestifs, une fatigue lancinante, les coups de blues inexplicables, les douleurs quotidiennes... À tort ou à raison selon les avis de spécialistes, l'éviction du blé, de l'orge et du seigle, sous toutes leurs formes fait toujours plus d'adeptes : un véritable effet de mode !



### LA THÉMATIQUE DANS LE FESTIVAL

- Une table-ronde sur le thème « Alimentation & santé ». Parmi les intervenants, Marc Dufumier (auteur du livre « 50 idées reçues sur l'agriculture et l'alimentation »), le Chef Jean Montagard, et Gilles Perole, adjoint municipal en charge de l'enfance et de l'éducation à Mouans-sartoux.

- Un marché bio organisé par *Agribio06*

- Des ateliers culinaires et démonstrations :

> Cuisine végétarienne avec l'association *Vegecook*

> Cuisiner sans lait ni gluten par l'association *Entre nos mains...*

- Des ateliers de jardinage pour faire son potager durable :

> Réaliser des semis, des boutures ; traitements naturels ; permaculture... par *Biot au Jardin*

> L'aquaponie par *Potager en ville*

> Le compost et les amendements naturels par *Graines de fermiers*

> Les *Incroiables comestibles*



# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

## OBJECTIF ZÉRO DÉCHET



### QUEL CONSTAT ?

#### Les déchets ménagers en chiffre.

- Entre 1993 et 2007, deux études de l'Ademe ont mis en lumière l'évolution des « déchets ménagers et assimilés » (DMA soit l'ensemble des déchets) au niveau national :

> Peu de changement dans la composition globale des DMA, excepté pour les textiles sanitaires (lingettes, couches) en forte hausse 34 kg/ habitant soit 8 % du total en 2007.

> Mais une partie croissante des DMA est valorisée : le contenu des poubelles d'ordures ménagères s'est allégé de moitié en terme de papier, emballages et verre, grâce à la mise en place du tri sélectif.

- En 2011, les DMA - représentent 590 kg / habitant.

- En 2013 c'est 573 kg / habitant, soit une baisse de 3 % en 2 ans (mieux que ce que prévoyait la loi de transition énergétique : 1% / an jusqu'à 2020)

### Zoom sur les chiffres pour les 24 communes de la CASA (2015)

6<sup>ème</sup> année consécutive de baisse de production d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) par habitant.

**OMR : 475 kg/an/h** (en baisse par rapport aux 480 kg en 2014 et 482 kg en 2013)

**Emballages : 47 kg/an/h**

**Verre : 27 kg/an/h**

**TLC (textiles) : 3 kg/an/h**

**Végétaux : 29 kg/an/h**

### COMMENT FAIRE ?

#### Une Ville concernée et moteur

#### Biot « Territoire Zéro gaspillage, Zéro déchet »

En juillet 2015, le parlement adoptait la loi relative à la transition énergétique. La CASA, en partenariat avec la Ville de Biot et Univalom a été désignée lauréate. Objectif : prendre des engagements forts associant tous les acteurs : citoyens, entreprises, collectivités, associations de protection de l'environnement... dans l'objectif de réduire les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits et recycler tout ce qui est recyclable.

#### Nos partenaires

- La CASA, partenaire privilégié, a porté le projet dans son intégralité et a proposé la création d'un poste dédié pour la réalisation concrète des objectifs

- UNIVALOM : syndicat mixte pour la valorisation des déchets ménagers soutien et finance certaines actions.

- L'ADEME : opérateur de l'État pour accompagner la transition met à disposition son expertise technique, un soutien financier, des aides à l'investissement...

# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

### Les actions concrètes de la Municipalité à Biot :

- Collecte du verre en porte-à-porte auprès des restaurateurs
- Installation d'un nouveau système de collecte des déchets recyclables dans les sites municipaux
- Récupération des piles, cartouches d'imprimantes
- Points de collecte pour les vêtements et livres usagés
- Intégration de clauses spécifiques dans les marchés publics
- Formation Ademe/Région pour le personnel municipal des espaces verts afin de réduire les déchets verts et la consommation d'eau : techniques de taille, coupe et tonte raisonnée et respectueuse de l'arbre, sélections d'arbres et de plantes économes en eau et

technique de paillage et mulching ...

- Ramassage des déchets dans les sous-bois et cours d'eau, 2 fois par an, par des citoyens biotois

- Organisation en partenariat avec Univalom d'une opération broyage de sapins de Noël : environ 130 sapins broyés en janvier 2017

- **Création du Festival écocitoyen, "Les Souffleurs d'Avenir"** : plateforme de solutions locales, ce festival est un espace de rencontres et d'échanges pour insuffler de nouvelles initiatives positives et concrètes en faveur d'un avenir durable !

- **Partenaire du défi « Objectif Zéro déchet » qui sera lancé auprès des foyers biotois en mai 2017**

- **Installation progressive de sites de compostage collectif.** 10 à ce jour ont été installés à Biot. Le dernier en date a été

inauguré en mars 2017 au Centre Multi-Accueil de l'Orange bleue.

- **Mise en place du broyage-paillage des déchets verts à domicile auprès des particuliers** : suite aux essais réussis conduits fin 2016, le service est opérationnel depuis le 3 Avril 2017. Prise en charge pour partie, par Univalom, la prestation sera réalisée par AVIE, une association d'insertion pour un coût de 34 €/heure (environ 5 m³). Soit l'usager choisit d'utiliser le broyat pour pailler son sol soit il demande l'enlèvement qui lui sera facturé 34 €/heure (coût non aidé par Univalom car ne rentre pas dans l'opération broyage). Vous êtes intéressé ? Prenez rendez-vous auprès de AVIE au 04 93 65 29 88 ou sur [www.avie06.com](http://www.avie06.com).



© Arpent nourricier

### L'économie circulaire

De nombreuses études internationales montrent que le niveau de consommation actuel des ressources naturelles sera inacceptable avant la moitié de ce XXI<sup>ème</sup> siècle. C'est demain ! Il est temps que l'économie dite linéaire se transforme en économie circulaire. C'est-à-dire un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus. C'est faisable !

## DOSSIER

# LES SOUFFLEURS D'AVENIR

### Les Familles « Zéro Déchet »

Jérémy Pichon et sa famille mènent une vie « zéro déchet » ou presque. Une expérience qu'ils relatent avec recul et humour dans leur blog [famillezerodechet.com](http://famillezerodechet.com).

**Selon le ministère du développement durable, les Français consomment 17 milliards de sacs plastiques par an dont 10 % finissent dans la nature !** Pour lutter, la famille s'arme de boîtes et bocaux pour acheter en vrac en privilégiant les circuits courts. Ainsi, la juste dose est achetée, de 10 à 40 % moins cher que les grandes surfaces provoquant, de fait, des économies non négligeables. « *Au-delà de l'impact écologique, les consommateurs paient pour du plastique dont ils pourraient très bien se passer* », se lamente Jérémie. Quant au bilan ordures ménagères, là où un citoyen lambda obtient quasiment 500 kg par an, eux ce n'est que 25 kg ! De plus en plus de familles se lancent dans l'aventure « zéro déchet ». Les Biotois pourront d'ailleurs tenter le Défi « Objectif Zéro Déchet » organisé en partenariat avec Univalom.

### Défi « Famille Zéro Déchet » : et pourquoi pas vous ?

L'expérience de la famille Zéro Déchet vous tente ? Univalom avec l'aide de la Ville de Biot et la CASA, en collaboration avec l'association Vence Initiative Environnement, accompagne 25 familles par commune. Renseignements et inscription pendant le Festival de l'innovation écocitoyenne « Les Souffleurs d'Avenir » au stand d'Univalom ou : [contact@univalom.fr](mailto:contact@univalom.fr)  
« *Profitez gratuitement d'un kit d'accompagnement et des ateliers pratiques et ludiques (fabrication de produits d'entretien, de cosmétiques, de compost / cafés astuces / apprentissage des Eco gestes, des courses sans emballage / visites découvertes). Chacun à son rythme, une fois les Eco-gestes choisis, nous progresserons ensemble vers le zéro déchet.* ».



Épicerie Boomerang de Mouans-Sartoux

La réduction des déchets passe par la réduction des emballages. Tous les magasins bio en proposent déjà mais connaissez-vous la première épicerie des Alpes-Maritimes totalement en vrac, Boomerang ? Située à Mouans-sartoux, à 90 % bio et local, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin ou presque ! Vous avez oublié vos contenants à remplir ? Pas de panique, achetez sur place vos bocaux en verre et autres bouteilles ou tout simplement remplissez des paquets crafts, bien sûr à réutiliser !

" *Nous souhaitons proposer une solution pour se fournir en produits de qualité, réduire ses déchets et agir contre le gâchis alimentaire. Si nous sommes les fondateurs de l'épicerie Boomerang, ce sont les clients les réels acteurs d'une consommation alimentaire plus responsable, qui chaque jour agissent concrètement pour un mode de vie raisonné.* "

### Alter Azur

Alter Azur est une nouvelle association Biotoise. Son objectif est d'initier, de favoriser et de rassembler des alternatives ESS (Economie Sociale et Solidaire) et citoyennes sur la commune. Le but est de créer un réseau durable et éthique pour le 06, véritable modèle vivant d'une société nouvelle. Les actions de l'association couvrent l'ensemble du champ de l'intérêt général (artistique, culturel, familial, scientifique...).

### LA THÉMATIQUE DANS LE FESTIVAL

- Une **table-ronde** sur le thème « Objectif Zéro Déchet », avec notamment la présence d'un représentant de l'association *Zero Waste Europe*. L'épicerie *Boomerang* participera également pour partager son expérience
- Des **ateliers** pour apprendre à vivre sans déchets :
  - > Découvrez les astuces de la maison zéro déchet, par *Vence Initiative Environnement, Zéro Déchet Nice et Univalom*
  - > Fabrication de produits ménagers fait-maison par l'association *Ventre rond et petits pieds*
  - > Atelier de réparation, par les *RepairCafé de Sophia-Antipolis*
  - > Construction d'une « boîte à don » par *AlterAzur*
- **Tout un programme au Musée Fernand Léger :**
  - > Atelier participatif de construction d'une œuvre monumentale à partir de déchets
  - > Théâtre-forum sur le thème des déchets

## DOSSIER

# LES SOUFFLEURS D'AVENIR

## VERS UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

La gouvernance partagée c'est le processus par lequel des individus, des groupes et des organisations deviennent activement impliqués pour diriger un projet. Différents acteurs se partagent ainsi des pouvoirs décisionnels et des responsabilités de gestion. De plus en plus d'individus, de collectifs, d'organisations explorent de nouvelles façons de communiquer, de décider, de gérer une action collective... tout simplement de « faire ensemble ». La gouvernance partagée est un puissant levier pour acter un véritable changement dans les organisations.

### COMMENT FAIRE ?

#### Un Mooc sur la gouvernance partagée

Le Mooc - comprendre Massive Open Online Courses - venu tout droit des Etats-Unis est nouveau système d'enseignement ouvert à tous et gratuit via Internet. L'Université du Nous et l'association Colibris se sont associés pour créer un Mooc sur la gouvernance partagée. Au travers d'exercices pratiques, de supports pédagogiques, de témoignages et d'études de cas, ce Mooc vise à soutenir chacun(e) dans son envie d'agir et de faire sa part. Il invite à un défi collectif : créer une vaste communauté auto-apprenante sur le thème de la gouvernance partagée.  
> Plus d'infos : [colibris-lemouvement.org](http://colibris-lemouvement.org)



#### Repenser l'action publique : l'exemple de la Ville de Grenoble en Isère

Depuis 2014, la Ville de Grenoble développe et renouvelle les espaces de participation citoyenne. L'objectif est de favoriser l'émergence de projets nouveaux, pour toujours plus ouvrir le débat et coproduire l'action publique. C'est dans cette perspective qu'ont été mis en place différents outils de démocratie locale : les conseils citoyens indépendants (CCI), le budget participatif, et l'interpellation citoyenne.

#### Ces dispositifs donnent aux Grenoblois :

- un pouvoir d'initiative : des idées peuvent se transformer en réalisations concrètes via le budget participatif ou encore au sein des Conseils citoyens indépendants.
  - un pouvoir d'interpellation : en posant une question orale au Maire pendant le Conseil Municipal pour les Conseils citoyens indépendants ou en portant un débat en Conseil Municipal par une pétition.
  - un pouvoir de décision : par le choix des projets qui seront réalisés dans le cadre du budget participatif ou par le vote sur une pétition initiée par des citoyens.
- > Plus d'infos : [grenoble.fr](http://grenoble.fr)



#### Les Colibris, un mode de gestion partagée

Depuis 2012, Les Colibris expérimentent en interne une gouvernance participative qui s'appuie sur plusieurs principes : fonctionnement en cercles, prise de décision par consentement, élections sans candidats... Elle teste aussi des fonctionnements en réseau et s'appuie sur l'usage du numérique pour démultiplier la participation de ses membres.

« **Ce n'est qu'ensemble, décideurs, chercheurs, militants, partenaires, dans l'écoute des uns et des autres, le débat et la confrontation d'idées, que des propositions réellement novatrices peuvent germer** ».  
**Bernard Pinaud<sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup>[ccfd-terresolidaire.org](http://ccfd-terresolidaire.org)

# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

Repenser la gouvernance dans les entreprises : le modèle coopératif



Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, sont soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, mais elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise. Leurs membres participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions.

## L'histoire de la SCOP-TI

La SCOP-TI, Société Coopérative Ouvrière Provençale de Thé et Infusions, s'est créée suite à la mobilisation des salariés de l'usine de thé Fralib contre un projet de délocalisation annoncé par le groupe Unilever. « 1336 », c'est le nombre de jours de lutte menés par les travailleurs, et c'est aussi le nom de la nouvelle marque de thé développée par la coopérative. Aujourd'hui, l'entreprise s'inscrit dans une démarche Economique Sociale et Solidaire : une gestion démocratique garantissant la qualité de travail pour tous et un engagement de production plus soutenable pour la qualité des produits.



« Food Coop », l'exemple américain d'une cooperative alimentaire

En pleine crise économique, dans l'ombre de Wall Street, la coopérative alimentaire de Park Slope à New York est en pleine croissance : 16 000 membres travaillent dans ce supermarché autogéré 3h/mois pour y acheter les meilleurs produits alimentaires aux prix les plus bas.

« Quand on découvre une coopérative comme celle-là, on se rend compte à quel point on est habitué à entrer dans des zones marchandes où on est littéralement attaqué par le marketing ». Tom Boothe, réalisateur.



## Ridygo Covoiturage en temps-réel

Ridygo est une société coopérative et participative (SCOP) qui a développé un service de covoiturage en ligne pour des trajets courte distance. En plus de lutter contre la pollution, en utilisant Ridygo, vous pourrez participer, avec les salariés, à sa gouvernance : transparence, prises de décisions participatives ... Passez de l'économie collaborative à l'économie coopérative !

## LA THÉMATIQUE DANS LE FESTIVAL

- Une **table-ronde** sur le thème « Vers une gouvernance partagée », avec notamment des représentants de la Scop-ti et de la Ville de Grenoble qui viendront partager leur expérience
- Des **ateliers pour « faire ensemble »** :
  - > Un World Café sur le thème de la gouvernance organisé par l'agence *Claié06*
  - > Un atelier participatif de création d'une maquette d'éco-village, par l'association *Kallipais*
  - > Un atelier collaboratif de cartographie sur *OpenStreetMap*, par *Télécom Valley*
- La **projection du film** « Food coop »

# DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

## FINANCE SOLIDAIRE ET PARTICIPATIVE

### DÉFINITIONS

**La finance solidaire** est une épargne placée sur des produits financiers solidaires. L'épargne sert à financer des projets à forte utilité sociale et environnementale qui permettent de créer des emplois, de construire des logements sociaux, de mener des projets environnementaux ou de développer des activités économiques dans les pays en voie de développement. **La finance participative** correspond à une finance collaborative permettant le développement de différents projets s'appuyant sur les contributions financières du grand public. On parle de « crowfunding » ou « financement par la foule ».

### COMMENT FAIRE ?

#### Les CIGALES ou l'épargne solidaire : un réseau d'investisseurs citoyens pour une économie locale solidaire

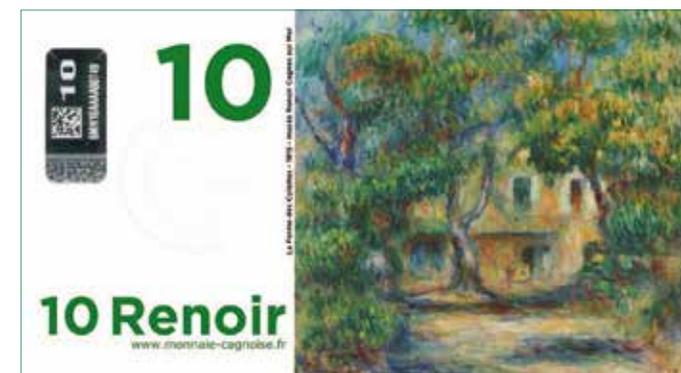
Le Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire CIGALES c'est 5 à 20 personnes qui mettent une partie de leur épargne en commun pour recevoir les créateurs, décider des placements et affecter cette épargne collective au capital des entreprises : investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire. Durée de vie du club : 5 ans, prorogable une fois puis le portefeuille est liquidé au prorata des apports des cigaliers.

#### Le Renoir, monnaie locale complémentaire à Cagnes-sur-Mer

Le Renoir est la nouvelle monnaie locale complémentaire lancée par les commerçants cagnois pour redynamiser leur activité. Le Renoir peut-être utilisé dans tous les commerces « Esprit Cagnes » de la ville. Il fonctionne comme un ticket restaurant : il n'est pas remboursable et on ne peut vous rendre la monnaie. Par contre, en achetant des Renoir, le client gagne 10% de pouvoir d'achat supplémentaire. En clair, avec 10 euros, il achète 11 Renoir et a donc gagné un euro. Plus d'infos : monnaie-cagnoise.fr

#### « ZOOM SUR » : LES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES

- Une monnaie locale est un **instrument de paiement** qui ne peut être utilisé que sur un **territoire restreint**, une commune ou une communauté de communes.
- Objectif : **dynamiser les échanges locaux et l'économie locale** car la validité de la monnaie est limitée à un territoire, au service de la force économique locale (petits commerces de proximité, producteurs locaux, etc.).
- Le principe est de **développer l'économie locale** en favorisant le commerce et la production de **proximité**.



## DOSSIER LES SOUFFLEURS D'AVENIR

### Le financement participatif

La finance participative (ou crowdfunding « financement par la foule ») permet le développement de divers projets en s'appuyant sur les contributions financières du grand public.

De nombreuses plateformes de crowdfunding se sont développées au cours des dernières années. Toutes n'utilisent pas le même modèle économique mais ont le mérite de tenter de faire changer les choses : Kiss Kiss Bank Bank, HelloAsso, BulbinTown, Ulule, etc.

### Les coopératives citoyennes d'énergie

Les coopératives citoyennes d'énergie permettent aux citoyens de contribuer à la transition énergétique, et plus particulièrement aux projets de production d'énergies renouvelables. Elles proposent des possibilités de placer son argent dans des projets locaux, voire régionaux.

### PEP2A : Pôle Energ'éthique des Préalpes d'Azur

Située sur le territoire du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur PEP2A est une société coopérative d'aide au développement économique durable. Elle œuvre pour le développement, l'investissement et l'exploitation d'unités de production éthique d'énergie renouvelable. Elle soutient l'émergence d'une dynamique locale citoyenne autour des questions énergétiques en valorisant les ressources du territoire. <http://pep2a.fr/>

### Moteur de recherche écolo

Même si Google reste le moteur de recherche Numéro 1 d'autres initiatives émergent. Et si un moteur de recherche pouvait servir à replanter les arbres ? C'est le cas d'Ecosia qui aide à la reforestation de la forêt Amazonienne ! : [ecosia.org](http://ecosia.org) ou Lilo qui reverse + de 50% des revenus publicitaires du moteur de recherche à de beaux projets sociaux et environnementaux.

### Le Micro-Don

Il existe plusieurs types de micro-dons comme celui en caisse qui permet aux clients de faire un don au profit d'une association soutenue par le magasin. Le Micro-don sur salaire pour soutenir une association de son choix chaque mois (l'employeur, en co-solidarité, peut doubler le montant) etc...

### Km for Change

« Et courir devient un acte solidaire »

Km for Change est une application qui transforme les kilomètres courus en dons reversés à des projets associatifs solidaires. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

### Cestbonesprit.fr

Cestbonesprit.fr est une plateforme de commerce collaboratif entre particuliers, dans laquelle le vendeur transforme le prix de sa vente en un don à une association de son choix. « Je vends donc je donne ». L'acheteur se rend solidaire du vendeur dans sa démarche en lui achetant



### LA THÉMATIQUE DANS LE FESTIVAL

- Une **table-ronde** sur le thème « Finance solidaire et participative », avec notamment des interventions sur les Cigales, les monnaies locales et la finance durable et solidaire.

- **Des stands d'information et ateliers :**

> La *Nef*, banque solidaire tiendra un stand et proposera un accompagnement des porteurs de projet  
> *Valbonn'échanges*, le Système d'Echange Local proposera ses services au biotois

- Une **bourse à projets** organisée par *AlterAzur*, pour accompagner le financement et le lancement de projets d'intérêt général



### VIVEZ LE FESTIVAL EN JOËLETTE !

Parce qu'il était important que cet événement soit accessible à tous, l'association biotoise *Trail pour tous* sera présente sur les deux sites du festival et permettra aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) d'accéder aux différents lieux et activités grâce à un système de joëlettes.



## L'OFFICE DE TOURISME DE BIOT DANS LA DYNAMIQUE !

Pour s'inscrire dans le territoire, fédérer les énergies et séduire le plus grand nombre, l'Office de Tourisme de Biot poursuit ses objectifs : renforcer l'identité de la cité biotoise autour de ses principaux atouts, la positionner sur le territoire PACA et au-delà, fédérer les citoyens autour d'une histoire commune. « Pour ce faire, nous voulons développer nos relations avec les territoires voisins, mettre en valeur l'artisanat d'art, le patrimoine historique, architectural et naturel de Biot (Ndlr : près de 720 hectares du territoire de Biot sont en zone naturelle, notamment avec les parcs départementaux de la Brague et de la Valmasque) » indique Patricia Chaniel, Directrice de l'Office de Tourisme de Biot.

### Attribution du classement en catégorie 2 de l'Office de Tourisme de Biot

Suite à la récente réforme territoriale relative au transfert de compétence tourisme aux intercommunalités, la Municipalité a souhaité poursuivre la dynamique engagée à travers la démarche des classements. Le 18 janvier 2017, Biot a ainsi obtenu le classement en catégorie 2 par arrêté

préfectoral valable pour 5 ans. « C'est une belle reconnaissance de la politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques en faveur des visiteurs, conduite par l'Office de Tourisme de Biot » souligne Claire Baes, conseillère municipale déléguée au Tourisme, aux Métiers d'arts et aux Jumelages.

### Un esprit d'ouverture...

L'Office de Tourisme de Biot entretient des contacts réguliers avec les acteurs touristiques tels que l'Agence de développement touristique de la France, le Comité Régional de Tourisme Côte d'Azur (CRT) avec qui, il a récemment adhéré à la marque de portée internationale « Côte d'Azur France », la Fédération Régionale et Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative... « Cette démarche nous confère une crédibilité et une visibilité supplémentaire auprès des publics nationaux et internationaux. Notre carnet d'adresses s'enrichit de nouveaux contacts, appuis potentiels pour de futurs partenariats » précise Patricia Chaniel, la Directrice.

### Des actions pour s'inscrire dans le territoire - 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- **Promotion** : le salon *Tourisme et Patrimoine* à Aix en Provence, 4 et 5 mars pour un tourisme de proximité ; le salon professionnel du Tourisme à Rouen *Rendez-vous en France* 28 et 29 mars : échanges privilégiés avec les tour-opérateurs des marchés français et étrangers ; le salon *Révélation* au Grand Palais (Paris) - Biennale Internationale des Métiers d'Art du 3 au 7 mai...

- **Les rendez-vous** : vernissage des vitrines des Métiers d'Art lors des JEMA à l'Office de Tourisme de Biot le samedi 1 avril à 11h ; workshop presse et professionnel du tourisme à Paris avec le CRT ; réunion régionale à Pézenas du réseau *Les 100 Plus Beaux Détours de France*.

- **Les accueils** : accueils presse : workshop artistique : <http://juliettedv.fr/> espace évasion ; accueils groupes : visites commentées du patrimoine (particuliers, groupes associatifs ou en colloque...).

- **Les services** : billetterie de spectacles, paiement sans contact Envibus sont autant d'animations, d'actions promotionnelles et de services proposés.

**Biot adhère à plusieurs réseaux et labels** : Villes et Métiers d'Art ; Villes et villages fleuris ; Les 100 plus beaux détours de France ; French Riviera Cruise Club

# VOS QUARTIERS



## LE MAIRE VISITE LES QUARTIERS AVEC SES ÉLUS

La proximité, le meilleur outil pour se comprendre.

Parce que la proximité reste le meilleur outil pour comprendre comment l'action municipale s'inscrit dans votre quotidien, nouveauté cette année ! En complément de ses permanences sans rendez-vous, Guilaine Debras, Maire de Biot accompagnée de plusieurs élus, est allée à la rencontre des citoyens lors de visites de quartiers en ce début d'année. Une cinquantaine de personnes étaient aux rendez-vous sur Saint-Philippe, Soulières/ Vallée Verte, la Baume/ Vignasses et le Plan. Ces moments forts d'échanges pour dialoguer, écouter les préoccupations, mieux expliquer les projets en cours, sont toujours riches d'enseignements et permettent de mieux vivre ensemble. Collecte des déchets, travaux d'entretien, sécurité, circulation, signalisation et autres revêtements abîmés, porter à connaissance, entretien des vallons... sont ainsi passés au crible pour améliorer le cadre de vie de notre cité.

## Chapelle Saint Roch COMME AU XV<sup>ÈME</sup> SIÈCLE !

Souvenez-vous ! Dans le dernier Biot Infos nous vous annonçons la suspension temporaire des travaux de restauration de la chapelle Saint Roch pour cause de recherche archéologique permettant de choisir la méthode de rénovation des intérieurs. C'est chose faite ! Il a donc été décidé de reconstituer l'ensemble à l'identique de l'état d'origine. Les travaux devraient prendre fin la première quinzaine d'avril.



# TRAVAUX

## ENTRETIEN DES BÂTIMENTS VOIRIE ESPACES VERTS

DE DÉCEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 322 280,71 € TTC



### Réparation suite aux inondations d'octobre 2015 : Murs de soutènement

- 1243 chemin des Vignasses : 36 0351,10 € TTC
- 30 chemin des Hautes vignasses : 32 087,04 € TTC
- 450 chemin des Vignasses : 45 201,04 € TTC
- Avenue de la Baume : 68 544,31 € TTC
- Parking St Jean : 140 417,22 € TTC

## ENTRETIENS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

DE DÉCEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 17 738,94 € TTC

### Crèche et école

Changement pièce lave linge, remplacement luminaires, installation boîtier d'arrêt d'urgences, fourniture et pose de convecteurs électriques, remplacement interrupteur, peinture, réparation faïence sanitaire, installation projecteur, remplacement d'un mat d'éclairage extérieur, mitigeur thermostatique, installations chauffage...  
TOTAL = 8 818,88 € TTC

### Musée, EAC

Halogènes, remplacement du clavier alarme anti-intrusion, travaux lavabos suite à des fuites d'eau, interrupteur, fourniture et pose d'une porte.  
Total = 2 396,87 € TTC

### Mairie

Remplacement du frein encastré au sol, remplacement clavier alarme anti-intrusion,

remplacement du disjoncteur général, tableau électrique, atelier de peinture  
Total = 1 745,21 € TTC

### Jardin, Dojo, Stade Operto, Atribus

Remplacement WC, mise en conformité, fabrication et pose d'un abri bus, mise en place d'un boîtier report alarme SSI.  
Total = 2 283,18 € TTC



## PORTER À CONNAISSANCE DES ALÉAS INONDATION

Biot reste mobilisée pour une carte d'aléas plus conforme au risque en vue d'une gestion durable de son territoire.

La Brague mais aussi ses affluents, ont engendré des événements de crues d'une extrême violence et ses abords sont soumis au risque d'inondation qu'il convient de prendre en compte pour la protection des personnes et des biens, la préparation de la gestion de crise, et les aménagements du territoire à venir.

Sur la base de différentes occurrences de crues (décennale, cinquantennale, centennale, et enfin un niveau dit exceptionnel : inondations octobre 2015), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Alpes-Maritimes a piloté une étude et élaboré un porter à connaissance des aléas inondation sur la plaine inondable de la Brague. La Municipalité de Biot avait demandé qu'une réunion d'information à la population soit programmée par la DDTM le 12 septembre 2016, afin de présenter cette cartographie, « qu'elle n'ait pas jugé ac-

ceptable en l'état ». Un délai fixé au 31 octobre 2016 avait été accordé aux citoyens pour formuler leurs remarques. Au mois d'octobre 2016, la Municipalité s'est alors engagée à mettre à disposition des citoyens, un formulaire destiné à recueillir leurs observations. Plus de 180 dossiers ont été réceptionnés.

Dans le même temps, un travail de modélisation hydraulique de la Brague a été mandaté par les Municipalités d'Antibes et de Biot (cabinet d'études hydrauliques Merlin) pour recueillir des données scientifiques plus précises sur la crue exceptionnelle de 2015. « Notre objectif est de rester mobilisés pour parvenir à une carte d'aléas plus conforme à la réalité du risque encouru » soutient Guilaine Debras, Maire de Biot. Des rencontres avec les associations de défense de l'environnement et de sinistrés (ASEB, LIBSEC, ASLIB) se sont par ailleurs déroulées au mois de

décembre 2016 afin d'intégrer leurs remarques à cette demande de réévaluation. En janvier 2017, l'ensemble de ces contributions a été transmis à la DDTM. Une nouvelle version du porter à connaissance a été présentée par la DDTM lors de la réunion publique du 31 janvier 2017. À cette occasion, un délai supplémentaire a été accordé par les services de l'État qui se sont vus transmettre par la Ville, un nouveau dossier rassemblant 60 remarques de Biotois.

À la fin du mois de mars\*, le Porter à Connaissance définitif sera notifié et servira de point de départ au futur Plan de Prévention des risques inondations de la Ville de Biot.

\*NDLR : Au moment où nous imprimons ce numéro, nous n'avons toujours pas reçu la notification.

# SOCIÉTÉ

## ÉCOLE MÉDITERRANÉENNE DE CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES



Officiellement ouverte depuis 1988 à Biot, l'EMCGA a placé plus de 180 chiens-guides partout en France grâce au soutien de la Ville et aux nombreux bénévoles, dont certains sont devenus des figures emblématiques du village comme « Titi » Papalia.

Même si Jacqueline Raffalli, porteuse du

projet pendant 30 ans est aujourd'hui à la retraite, une nouvelle équipe a pris le relais, soutenue par le président (M. Bernard Lambert), la trésorière (M<sup>me</sup> Nadine Rasoli) ainsi que toutes les familles prenant soin des animaux en dehors de leur temps d'apprentissage.

Engager de nouveaux projets, rechercher

des donateurs et sponsors, et continuer à rendre service gratuitement à la population des déficients visuels est toujours une priorité !

Venez découvrir l'association, rencontrer les bénévoles et les animaux lors des portes ouvertes le dernier dimanche de septembre au complexe sportif Pierre Operto.

L'association tient à remercier toutes celles et ceux qui les suivent et les soutiennent et souhaite la bienvenue à celles et ceux qui souhaiteraient les rencontrer !

• **Prochain rendez-vous : vide grenier le dimanche 28 Avril 2017, le pré de la Fontanette**

École Méditerranéenne de Chien Guides d'Aveugles

649 chemin du plan - Biot -

Facebook « école méditerranéenne de chiens-guides d'aveugles »

Tel 04.93.65.08.36

Email : education@emcga.fr et

com@emcga.fr

## À BIOT LE YOGA A LA CÔTE

• **L'association Yogathon Azur** organise des relais yoga pour les œuvres humanitaires. Présente aussi dans les écoles biotoises depuis 2014, Christelle et Enrica œuvrent sur les thèmes « Non-Violence » et « Citoyen du monde ».

**Paroles choisies :**

« Je veux pousser la graine et faire l'arbre » MS

« J'aime attraper les étoiles » GS

« La posture du corbeau sur les mains, c'est un truc de ouf ! C'est trop bien ! » CM2

« Maintenant, quand j'ai de la colère, je fais le ballon et après je rigole ! » CE1,

« J'aime m'étirer et bailler, ça fait du bien » CE2

« Ensemble, je fais des équilibres que j'arrive pas seule » CE2.

Prochain Yogathon : 25 juin, 8h-10h, plage La Salis, Antibes, pour les « Enfants du Népal ». [www.yogathonazur.com](http://www.yogathonazur.com)

• **Le Jardin d'Essais** : hatha yoga, mercredi 19h30- 20h45, Salle Paul Gilardi, (hors vacances scolaires) - [lejardindessais@yahoo.fr](mailto:lejardindessais@yahoo.fr)

• **Amanda yoga et Magali Alberato Morali** : Yoga Center à Sophia-Antipolis tous les deuxième samedi du mois 9h30-17h30 - EAC : lundi vendredi 12h30-13h45 et mardi 10h-11h15. Salle Gilardi : mercredi 18h-19h15 - 06 83 81 10 01.



# LA JEUNESSE BIOTOISE



Séjour ados Hiver 2017

## SKI FAIT BON D'ÊTRE À LA MONTAGNE !

34 jeunes sont partis à la découverte de Vaujany en Isère pour une semaine de folie : ski, surf, patinoire, initiation au hockey sur glace et... des souvenirs plein les têtes !



Espace Jeunes

## DES VACANCES DE FÉVRIER SÉRIEUSES ET LUDIQUES !

Pour le côté « sérieux », les jeunes se sont impliqués dans deux projets concrets : le Dicrim\* jeunes (cf. article p. 9) qui doit devenir un vrai outil de prévention des risques, et qui sera distribué à tous les jeunes Biotois et l'organisation du Carnaval intergénérationnel Espace Jeune/Crèche (cf. article ci-contre)

Pour le côté ludique et détente, étaient au programme : luge, airboard, foot free style, laser quest, cinéma et festival international des jeux...

\* Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

## AGENDA

Inscription sur votre espace familles [biot.fr/En](http://biot.fr/En) 1 clic/Gupii

Séjours été ados / Corse Galeria :  
Inscriptions du 24/04 au 30/04/17

Séjours été enfants / Var Bauduen :  
Inscriptions du 24/04 au 30/04/17

Accueil de loisirs été enfants et ados :  
Inscriptions du 09/05 au 28/05/17



## Carnaval intergénérationnel

### QUAND LES GRANDS S'OCCUPENT DES PETITS !

Cette année, les 19 "grands" du Centre de Loisirs ont pensé et organisé de A à Z une fête de Carnaval pour les 24 "petits" Diabiotins de la crèche. Tout se devait d'être parfait, il ne fallait rien oublier. Les adolescents y ont mis un point d'honneur en proposant de

multiples activités comme des ateliers maquillages, dessins, gonflage de ballons, création de masques, parcours de vélos et goûter... À l'unanimité, ce fut une véritable réussite : des familles enchantées par cette nouvelle version du carnaval. Ados, enfants, équipe éduca-

tive, tous souhaitent d'ores et déjà pérenniser ce genre d'initiative ou tout du moins la reconduire l'année prochaine. « Mes jeunes étaient très motivés souligne Anne Dumas Miton, ils se sont beaucoup investis ». De son côté la directrice de la crèche, Christine Le Goff sou-

ligne aussi les bienfaits sur les tout-petits : « Outre le fait que les enfants se soient amusés, j'ai vu certains petits très timides aller parler aux ados alors que ça leur est encore difficile envers les adultes. Nous sommes ravies et fières d'eux ! »

## À « FAÎTES VOS JEUX », PETITS ET GRANDS SONT LES BIENVENUS !

### Pour partager un moment convivial



Comme chaque année, sur le plateau sportif de l'école Eugène Olivari à Saint Philippe, vos petits chérubins pourront s'en donner à

cœur joie à l'occasion d'une matinée de fête « Faites vos jeux » organisée le **samedi 13 mai prochain**.

Avec pour thème cette année, « un Voyage autour du monde », ce rendez-vous s'adresse à tous les enfants des écoles et des crèches de Biot. Accompagnés de leurs parents, petits et grands sont invités à participer à de nombreuses activités sportives, artistiques et créatives alors que sur scène, les spectacles se succéderont mêlant chants et danses sur des musiques actuelles. Les parents pourront apprécier les prestations proposées tout au long de l'année, déambuler parmi les stands

pour s'essayer aux divers jeux et féliciter leurs enfants qui le mériteront bien ! Pour clôturer cette belle matinée, un buffet gourmand aux saveurs du monde, concocté par les équipes de la restauration scolaire, sera offert par la Municipalité de Biot à tous les participants. Un Grand Bravo à tous les artistes en herbe et à l'ensemble de l'équipe éducative qui nous prépare pour cette nouvelle édition, un spectacle de qualité !

**Alors, venez nombreux pour jouer, vous amuser, rire et partager un moment convivial en famille !**

## L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Les élèves des écoles biotoises de CM1-CM2 vont bénéficier de cours sur la prévention routière, dispensés par la Police Municipale.

Les cours vont se dérouler en 2 phases :

- **La théorie (24 au 27 avril)** : les élèves recevront des cours sur la prévention routière concernant les comportements à adopter en tant que piéton, cycliste, passager (voiture et bus) ainsi que sur les règles de circulations et de priorités.

- **La pratique (semaine du 15 mai)** : toutes les écoles se rendront au plateau sportif d'Olivari sur une piste d'éducation routière où les élèves seront évalués.

**REMISE DES PRIX :**

Une cérémonie officielle avec remise des prix sera organisée pour récompenser les lauréats du parcours d'éducation routière, le 14 juin à 16h30, salle Paul Gilardi. En présence de Guilaine Debras, Maire de Biot, du corps enseignant, des familles, de la Police Municipale, des représentants de la Prévention Routière 06 et de la Gendarmerie.

Le 1<sup>er</sup> lauréat biotois représentera sa commune au challenge départemental à Saint-Laurent-du-Var le 28 juin. Après la finale, une remise des prix aura lieu en présence de la préfecture et des sponsors de la sécurité routière.





DÉBROUSSAILLEMENT

# ÊTRE CONFORME AUX OLD : C'EST SE PROTÉGER DU FEU !

Dans le cadre de la prévention du risque d'incendies de forêt, la Municipalité de Biot entame cette année une démarche plus approfondie de communication et de contrôle des **Obligations Légales de Débroussaillage** (OLD) auprès des propriétaires concernés. Fortement exposée au risque d'incendies de forêt, Biot fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF), en vigueur depuis 2008. La prévention par le débroussaillage est la meilleure protection des personnes et de leurs biens contre l'incendie de forêt.

### Pourquoi débroussailler ?

Les **Obligations Légales de Débroussaillage** (OLD) visent à réduire le volume de la végétation combustible autour des bâtiments pour :

- Assurer sa protection, en protégeant sa maison et son terrain ;
- Diminuer la propagation et l'intensité du feu ;
- Faciliter et sécuriser l'accès et le travail des sapeurs-pompiers ;
- Protéger les milieux naturels notamment les forêts.

### Qui doit débroussailler et où ?

Les OLD d'un propriétaire sont définies selon l'arrêté préfectoral n° 2014-452 du 10 juin 2014, le règlement du PPRIF de Biot, et les zones *Urbaines et Naturelles* du

Plan Local d'Urbanisme.

Ainsi, si votre parcelle est en :

- zone Naturelle et non bâtie : vous n'êtes pas soumis aux OLD.

- zone Naturelle et bâtie : vos OLD s'appliquent aux abords des installations sur un rayon de 50 m (en zones B1 ou B2 du PPRIF) ou de 100 m (en zones R, B0 et B1a du PPRIF), à partir de votre habitation (ou installation diverse<sup>1</sup>).

- zone Urbaine entourée par une zone Urbaine : vos OLD s'appliquent à l'ensemble de votre parcelle (bâtie ou non bâtie).

- zone Urbaine limitrophe avec une zone Naturelle : vos OLD s'appliquent à l'ensemble de votre parcelle mais aussi sur celles limitrophes en zone Naturelle sur une distance de 50 m ou de 100 m (selon le zonage du PPRIF) à partir de votre habitation (ou installations diverses<sup>1</sup>).

Les OLD s'appliquent également sur 10m de part et d'autre des voies privées donnant accès aux parcelles concernées.

- Quand vos OLD empiètent sur une parcelle voisine, l'accord écrit du propriétaire doit lui être demandé avant de procéder aux travaux.

<sup>1</sup> Garages, serres permanentes, piscines, abri de piscine ou de jardin électrifié...

### • Comment débroussailler ?

#### Application de la loi

Les OLD vont au-delà de la simple coupe

de broussailles ! Mais elles ne visent pas non plus à une coupe rase, ni à un défrichement.

### Consulter la rubrique :

- « **débroussailler son terrain** » sur **biot.fr/cadre-de-vie/urbanisme/debroussailler-terrain-prevention-risques**

- **alpes-maritimes.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Prevention-des-feux-de-foret/**

**Attention !** Des contrôles seront effectués sur Biot dans les zones à risque. Un propriétaire dont la parcelle est exposée au risque incendie recevra une mise en demeure si elle n'est pas conforme. En cas d'infraction, des amendes s'appliquent pouvant aller jusqu'à 30 €/m<sup>2</sup>.

### • Comment gérer les déchets verts ?

UNIVALOM votre Syndicat de traitement des déchets propose l'Opération broyage de déchets verts à domicile (dossier spécial page 23)

### Pour en savoir plus sur les OLD :

Réunion publique sur les OLD animée par l'Office National des Forêts :

**mercredi 3 mai 2017 à 18h30**

Salle Gilardi (complexe sportif Pierre Operto)

- Service Réseaux et Risques Naturels au 04.93.65.12.21 ou old@biot.fr



## LES RESTANQUES DE BIOT ONT FÊTÉ JOYEUSEMENT MARDI GRAS

La journée de carnaval aux Restanques de Biot a été organisée par les résidents. Pour l'occasion, ils étaient affublés de leur bonne humeur créative et de tenues des plus originales et fantaisistes.

La surprise des salariés et des familles fut grande en découvrant les résidents costumés déambuler, chantant et dansant dans toute la résidence, comme du temps de leur jeunesse.

L'ambiance était à son comble, alliant les bonheurs d'hier et d'aujourd'hui ! Cette belle fête s'acheva par un délicieux goûter et une dégustation de crêpes savoureuses.

**Et oui, voyez-vous, aux Restanques de Biot, il n'y a pas de mal à aller bien ensemble !**

## L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

L'amicale Biotoise des traditions a tenu son Assemblée Générale en début d'année désignant le Conseil d'Administration et le Bureau. Après une chaleureuse projection de photos retraçant les fêtes 2016, l'après-midi s'est terminé par le partage d'une galette des rois fort appréciée de tous les membres.

### Un début d'année difficile

Cette année encore, grosse déception ! Josette Roux et son équipe, attelées à la préparation de la première fête de l'année avec sérieux et amour a dû annuler sa « fête du mimosa » compte tenu des intempéries. Pas de chance non plus pour le report, les groupes étant déjà pris pour le carnaval de Nice et la Fête des citrons de Menton.

« Je tiens à remercier la municipalité et particulièrement le service communication et événementiel, les services techniques et la Police Municipale pour leur collaboration ainsi que tous les bénévoles mobilisés tout au long de l'année » insiste Josette. « Mais de tout cœur j'aimerais voir les jeunes biotois s'intéresser de plus près à nos traditions car c'est notre patrimoine culturel populaire qui est en jeu. Pensez-y rejoignez-nous ! En plus d'apprendre beaucoup, cela fera grand plaisir à nos anciens ! ».

### Calendriers des festivités 2017

- Pèlerinage de la Garoupe (8 mai)
- Feu de la Saint-Jean (23 juin)
- Saint-Julien : Pique Nique (18 août, messe (20 août), Procession (21 août)
- Vendange et jumelage (17 septembre)
- Castagnade (4 novembre)



## BIOT : DES ANNÉES DE MARIAGE À L'HONNEUR

La ville a célébré l'union des couples mariés depuis 40 ans et plus le 28 février dernier dans la salle des mariages de Biot. Les couples mariés depuis de longues et merveilleuses années ont été célébrés lors du « mariage à l'honneur » en présence de Guilaine Debras, Maire de Biot et de son 1<sup>er</sup> adjoint, Michel Mazuet. Douze couples se sont vus remettre un bouquet de fleurs ainsi qu'un diplôme d'amour dessiné par Peynet, lors d'une cérémonie pleine d'amour, d'humour et de convivialité. Tous attachés à leur commune, ils viennent pourtant

d'horizons différents (Paris, nord de la France, Australie...). Six couples sont venus célébrer leurs noces d'émeraude (40 ans de mariage). Deux couples sont venus pour leurs noces de vermeil (45 ans de mariage), deux autres pour leurs noces d'or (50 ans de mariage) et encore deux autres pour leurs noces d'orchidée (55 ans de mariage). Une occasion pour ces experts de donner quelques précieux conseils aux nouvelles générations mais aussi de partager leurs anecdotes sur leurs rencontres avec humour.

Félicitations à tous ces couples qui ont su

traverser les âges de la vie avec beaucoup de sagesse et de maturité !

**Noces d'Émeraude :** Josiane et John Bloor, Josiane et André Cairon, Micheline et Alcide Storini, Sylvie et Paul Renaut, Martine et Jean-Paul Camatte, Henri et Liliane Calleri

**Noces de Vermeil :** Anna et Jean-Pierre Vezzoni, Mireille et Jean-Louis Sauvage

**Noces d'Or :** Martine et Jean Véniat, Maria et Ruggero Monaldi

**Noces d'Orchidée :** Marie et Antoine Ruggero, Monique et Henri Loing

## PRÉSERVONS LA BRAGUE

L'association ASEB-AM a interpellé Mme le Maire Guilaine Debras afin de lui faire part de ses constats concernant l'état inquiétant de la Brague et de son affluent, la Bouillide. Suite à cela, Mme le Maire, qui a bien conscience de l'état de fait relevé par l'association, est intervenue par courrier auprès de M. Etoré, Maire de Valbonne et Président du Syndicat Intercommunal pour l'Extension et la Gestion de la Station d'Épuration des Bouillides, afin de convenir avec lui des actions à mener avec l'exploitant de la station. La discussion est en cours.

Le constat de l'association ASEB-AM : Enquête complète à lire sur : [aseb-am.fr/la-brague-notre-fleuve](http://aseb-am.fr/la-brague-notre-fleuve).



## PROCHAIN VOYAGE ARBUGIOS : L'ANDALOUSIE

L'association biotoise "Voyage ARBUGIOS" propose aux Biotois de tout âge de s'unir afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour des voyages. Le prochain, aura lieu du 13 au 22 mai : Grand tour de l'Andalousie en autocar : Séville - Grenade - Cordoue - Malaga - Valencia - Lagune d'Albufera. 10 jours / 9 nuits. Contact : Michel Coulet : 06 70 40 81 06 - [michel.coulet@gmail.com](mailto:michel.coulet@gmail.com)

## FOCUS

### QUI EST JULIE GUTTIEREZ, NOUVELLE CONSERVATRICE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER ?

Le musée national Fernand Léger à Biot se renouvelle. Souhaitons la bienvenue à Julie Guttierrez qui succède à Diana Gay\* en tant que nouvelle conservatrice du musée.

#### Rencontre avec Julie Guttierrez

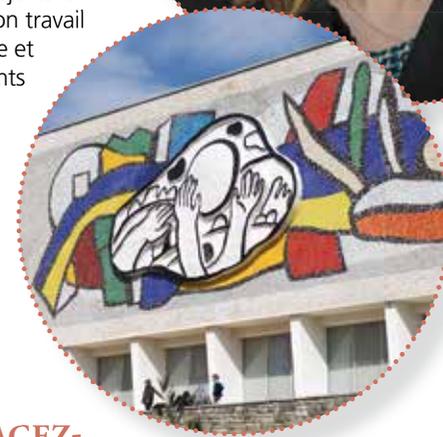
#### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

J'ai suivi un double cursus Histoire de l'Art à l'École du Louvre et Lettres Modernes à l'Université de La Sorbonne. Spécialisée dans l'Art Moderne, j'ai été chargée d'expositions au Musée National d'Art Moderne à Paris, où j'ai travaillé sur des expositions consacrées aux sculpteurs Julio Gonzalez et Alexander Calder, puis j'ai obtenu le concours de conservatrice du patrimoine. En 2009, je rejoins la DRAC Pays de la Loire où mon travail était orienté sur l'architecture et la restauration des monuments historiques. Ici, je renoue avec ma première passion, l'art moderne, et le foisonnement créatif des avant-gardes artistiques de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.



#### PARLEZ-NOUS DE LA FUTURE EXPOSITION ?

La prochaine exposition, « *Vis-à-vis. Fernand Léger et ses amis* », inaugure le premier volet d'un parcours inédit à travers les collections du musée. Nous recevons un prêt exceptionnel du Musée National d'Art Moderne de Paris de 12 œuvres : des sculptures de Henri Laurens, Alexandre Archipenko, ou encore Jean Arp et les tableaux de Juan Gris, Robert Delaunay ou Le Corbusier. Ces œuvres mettront en lumière les relations humaines, amicales et artistiques mais aussi le dialogue formel que l'œuvre picturale de Fernand Léger entretient avec les peintres, sculpteurs et mouvements artistiques de cette période.



#### QUELS SONT VOS PROJETS ? COMMENT ENVISAGEZ-VOUS LE DIALOGUE DU MUSÉE AVEC LE PUBLIC ?

Nous organisons deux grandes expositions par an, l'une consacrée à l'œuvre de Fernand Léger et aux artistes de son temps, l'autre à un artiste actuel qui met en relation son travail avec le musée, sa collection mais aussi son architecture et ses jardins. Une programmation culturelle sera proposée aux différents publics, novices comme amateurs d'art, Biotois comme touristes, à travers de nouvelles actions. Je souhaite proposer des conférences et visites commentées afin de partager nos connaissances et échanger sur les œuvres avec le public. Pour notre équipe, il est crucial de diversifier les propositions pour rendre le musée vivant et attractif.



#### À VOS AGENDAS :

**Le samedi 20 mai de 14h à 18h**

Le musée ouvre ses portes pour les familles dont les enfants ont bénéficié d'une activité pédagogique au sein des musées nationaux des Alpes-Maritimes en 2016/2017. Participez gratuitement à des ateliers pédagogiques animés par des guides conférenciers et découvrez les travaux des élèves de CP/CE1 de l'école Clément Rebuffel dans le cadre de « La classe, l'œuvre ! »

**Le samedi 20 mai de 14h à 18h et le dimanche 21 mai de 10h à 18h**, pendant le festival « Les Souffleurs d'Avenir », venez prendre part à la réalisation d'une sculpture monumentale dans les jardins du musée !

\*Diana Gay a rejoint la DRAC Centre-Val de Loire en qualité de conseillère musée.

# BIOT

## la créative



©Fowler-Erato



## LE FESTIVAL DES HEURES MUSICALES DE BIOT

LA MUSIQUE CLASSIQUE, DE L'ÉMOTION À L'ÉTAT PUR, VOUS ALLEZ LA DO RÉ !

La 34<sup>ème</sup> édition du Festival des Heures Musicales est de retour avec une programmation toujours plus exceptionnelle. Des artistes de renommée mondiale nous font le privilège de venir partager avec vous quelques instants de bonheur et d'émotions lors de 6 concerts inédits en l'église de Biot.

Depuis 33 ans, le Festival des Heures Musicales réunit des artistes de renommée internationale et un public de mélomanes enchanté par la qualité de la programmation. Organisé par l'association des Heures Musicales de Biot, ce Festival est placé sous l'égide de la Municipalité de Biot, avec le soutien du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Il est devenu au fil des années un rendez-vous culturel incontournable au cœur des Alpes-Maritimes.

Pour le 34<sup>ème</sup> Festival des Heures Musicales, Liliane Valsecchi, Directrice Artistique du Festival, présente 6 concerts, avec les fantastiques artistes qui, par leur amitié et leur fidélité, ont donné tant de beautés à ces Heures Musicales, et des nouveaux musiciens fabuleux qui ont voulu participer à cette grande fête. Avec la même exigence de qualité, elle propose de faire découvrir au public des chefs d'œuvre du répertoire classique, des interprétations authentiques, des forma-

tions inédites... un savant équilibre dont elle a le secret pour que s'exprime le génie de la musique.

Cette édition se tiendra du 17 mai au 20 juin 2017. Elle s'inscrit dans un souci de continuité, mais aussi d'ouverture et d'innovation, pour le plus grand plaisir des amateurs et des passionnés de musique.

## GÉNÉROSITÉ ET VIRTUOSITÉ

De nombreux artistes nous font l'honneur de leur présence pour cette nouvelle édition avec Gautier Capuçon et Jérôme Ducros pour un duo violoncelle et piano et Renaud Capuçon et Guillaume Bellom pour un duo violon, piano qui vous transporteront dans leurs univers. Khatia Buniatishvili et Nikolai Lugansky, deux pianistes solistes hors pairs, nous délecteront de leur virtuosité. Edgar Moreau et David Kadouch partageront leur talent lors d'un concert. Natalie Dessay, l'unique chanteuse du festival et Philippe Cassard au piano vous feront partager un moment de grâce. Vous serez envoûtés par la voix du Festival et la musicalité des invités prodiges.



©Julien-Mignot-Erato



©Balazs-Borocz-Pilvax-Studio

## INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Venez découvrir ou redécouvrir la musique classique lors du festival, accessible à tous. Les prix s'échelonnent entre 15€ et 40€ selon les catégories. Une navette gratuite est assurée les soirs de concerts, depuis le parking de la Fontanette. Pour tous renseignements et réservations, à partir du 11 avril, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme. Tél. 04 93 65 78 00

## FERMEZ LES YEUX ET LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER

### Mercredi 17 Mai

*L.V. Beethoven, S. Rachmaninov*  
**Gautier Capuçon**, violoncelle, commence le violoncelle à 4 ans et demi. Il joue sous la direction des plus grands orchestres dans le monde et collabore régulièrement avec les plus grands chefs d'orchestre.

**Jérôme Ducros**, piano, il obtient un premier prix de piano à l'unanimité avec félicitations du jury en 1993. En 2007, il joue en duo aux Victoires de la musique avec Maxim Vengerov.

### Lundi 22 Mai

*F. Schubert, L.V. Beethoven, R. Strauss*  
**Renaud Capuçon**, violon, est nommé « Rising Star » et « Nouveau talent de l'Année » aux Victoires de la Musique en 2000 puis « Soliste instrumental de l'année » en 2005.

**Guillaume Bellom**, piano, débute simultanément, à l'âge de six ans, l'étude du piano et celle du violon au Conservatoire. En 2015, il remporte le 1<sup>er</sup> prix du Concours International de Piano D'Épinal.

### Dimanche 28 Mai

*L.V. Beethoven, F. Schubert, F. Chopin, F. Liszt*  
**Khatia Buniatishvili**, piano, commence le piano à l'âge de 3 ans, donne son premier concert avec orchestre à 6 ans. Elle devient rapidement une artiste de renommée internationale.

### Dimanche 4 Juin

*P. Tchaïkovski, F. Chopin*  
**Nikolai Lugansky**, piano, a remporté de nombreux concours (Tchaïkovsky, Bach...) et est devenu un pianiste incontournable, très apprécié par le public international.

### Mardi 13 Juin

*F. Mendelssohn, M. Bruch, E. Bloch*  
**Edgar Moreau**, violoncelle, débute à l'âge de 4 ans. Se produisant déjà en soliste à l'âge de 11 ans avec l'orchestre de

Turin en 2006, il a depuis joué à l'international.

**David Kadouch**, piano, entre au CNSM de Paris à l'âge de 14 ans. Il a été sacré « Révélation Jeune Talent » des Victoires de la Musique 2010 puis « Young Artist of the Year » aux Classical Music Awards 2011.

### Mardi 20 Juin

*F. Schubert, E. Chausson, C. Debussy, C. Gounod*  
**Natalie Dessay**, chant, est la première artiste lyrique française à avoir été nommée Kammersängerin par le Wiener Staatsoper, distinction allemande décernée aux chanteurs. En plus d'être récitaliste, elle se tourne vers le théâtre et devient comédienne.

**Philippe Cassard**, piano, formé au CNSM de Paris, il obtient les premiers Prix de Piano et de la Musique de Chambre. Le duo qu'il forme avec Natalie Dessay dès 2011 triomphe sur les scènes prestigieuses à l'international. Avec la participation de Thomas Savy, clarinette.

# L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE - HENRI CARPENTIER AU PRINTEMPS, TOUS EN SCÈNE !

Danse (classique, jazz, contemporaine), musique, théâtre et arts plastiques. Au printemps, place aux spectacles de l'EAC !

## MUSIQUE



### 9<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS RÉGIONAL DE VIOLONCELLE ET 33<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS DE PIANO DE MOUANS-SARTOUX

Excellents résultats des élèves de l'EAC. Près de 290 élèves des écoles de musique et conservatoires régionaux se sont confrontés musicalement.

#### Palmarès biotois :

Violoncelle : Yann PLANCON 18/20 - coupe  
Piano : 15/20 - médaille d'or : Clara COURCIMAULT-BREZZO, Clément CHEVALLIER, Elian VAN SCHALKWIJK, Giulia ZANNINI.  
Bravo à tous les élèves ainsi qu'à leurs professeurs : Caroline Malis, Olivier Augé-Laribé et Guillermo Lefever.

#### A noter dans vos agendas

#### CONCERT DE L'ORCHESTRE DE MUSIQUES ACTUELLES

• **Samedi 13 mai 17h** : Pelouse devant l'EAC. Venez applaudir les élèves de guitare électrique, basse, batterie et saxophone.

#### TROIS CONTES MUSICAUX

• **Vendredi 2 juin 19h30** : Salle Gilardi. Interprétés par les classes de CE1 de Patricia Salicis (Moulin Neuf) et de CM1 de Marie-Louise Mourniac (St Roch) sous la direction de Nathalie Saba avec la participation des élèves des classes de piano de l'EAC.

#### AUDITION DE MUSIQUE

• **Lundi 19 juin 19h** : Église Ste Marie-Madeleine, avec la participation de classes de piano, violon, violoncelle, flûte, guitare et saxophone de l'EAC.

#### FÊTE DE LA MUSIQUE

• **Mercredi 21 juin** : participation de l'Orchestre de Musiques Actuelles de l'EAC

#### AUDITION DE GUITARE

• **Lundi 26 juin 19h30** : Salle Gilardi. Elèves des classes de Luc Botta et Frédéric Jorry.

## DANSE

#### GALA DE DANSE

**Samedi 17 juin - 19h45** : Théâtre Anthéa à Antibes. Classes de danse classique et contemporain(e) de Célia Bodiguel et de jazz de Katuscia Onnis et Angelo Monaco. Réservation à l'EAC : 5€ et 10€.

#### CLASSIQUE ET CONTEMPORAIN(E)

Un seul mot d'ordre cette année, le métissage ! Le mélange des styles, classique et contemporain, la rigueur académique avec la recherche du mouvement dansé, mais aussi le mélange des élèves. La chorégraphie de la classe de Musique et Mouvement de 2<sup>ème</sup> année (6 ans) sera intégrée à celle des classes avancées.

#### JAZZ

« Un regard de la société aujourd'hui, avec son indifférence excessive, le manque de communication et la perte de personnalité. Mais l'espoir, la lumière dans les moments sombres éclate toujours comme une étincelle dans les yeux d'un enfant. Là, l'homme arrive à se réinventer, à créer un monde où se réfugier, où il peut exprimer toutes ses fantaisies et sa vraie nature... faite d'ombre et de lumière, de tristesse et de joie ».

#### SPECTACLE DE DANSE « CARTE BLANCHE »

**Mercredi 5 avril - 19h** - Salle Paul Gilardi. Venez découvrir le spectacle de danse « Carte blanche » aux élèves de jazz de Katuscia Onnis et Angelo Monaco dont les chorégraphies ont été entièrement créées par les élèves de l'EAC avec la participation des écoles de Valbonne et Villeneuve-Loubet.

#### ATELIER CHORÉGRAPHIQUE ET SPECTACLE POUR LES ÉLÈVES DE DANSE

Environ 40 élèves ont profité de la venue de Farid Ayelem Rahmouni, danseur de la

## ARTS PLASTIQUES

#### VISITE DU MUSÉE FERNAND LÉGER

• **Mercredi 3 mai - 16h** : pour les adolescents accompagnés par leurs professeurs Peppe Cappello et Franco Favaro

#### VERNISSAGE EXPOSITION

• **Mercredi 10 mai - 18h30** - Hall d'accueil EAC. Les élèves des classes de peinture de Franco Favaro exposent leur travail ayant pour thème « Le vent ». Durée de l'exposition jusqu'au 14 juin.

Compagnie Adrien M/Claire B et ont assisté au spectacle « Le Mouvement de l'Air » où 3 danseurs évoluent sur des images et musiques projetées en « live ». Un bel apprentissage sur l'élaboration d'un spectacle vivant et original.

L'EAC remercie la Direction de l'événementiel du Palais des festivals de Cannes et en particulier Agathe Castelain.

#### FESTIVAL « DANSE IN BIOT »

Sous la direction artistique d'Angelo Monaco, ce festival va vous en mettre plein les yeux ! Le village se transforme en piste de danse géante animée par des compagnies et danseurs professionnels. « *Regards et réflexions sur des histoires vécues et racontées dans un entrelacement de corps et musique, dictées par les émotions et les sentiments* ».

#### 24 JUIN

- **10h à 12h** : Master-Class - Salle Paul Gilardi
- **15h30** : Déambulation des élèves de l'EAC - village
- **20h30** : Présentation des compagnies professionnelles - Jardin Frédéric Mistral
- **21h** : Spectacles des compagnies professionnelles - Jardin Frédéric Mistral

#### BAC 2017 - préparation OPTION DANSE CLASSIQUE

En Mai, les élèves de Terminale pourront, pour ceux qui le désirent, passer l'option danse. Certains élèves ont ainsi choisi de monter leur chorégraphie à l'EAC : à partir d'un thème choisi, ils créent eux-mêmes leur variation, choisissent la musique, le costume et surtout la construction de la chorégraphie en fonction de l'espace, l'expression artistique et le mouvement dansé.



## THÉÂTRE

#### SPECTACLE « MORGANE DES FÉES »

**Dimanche 4 juin** : Salle Pierre Vaneck, théâtre Anthéa, Antibes. Écrit et mis en scène par Nathalie Blazin avec la participation de toutes les classes de théâtre de l'EAC. Réservation à l'EAC : 5€ et 10€.

- **14h** : Partie 1 interprétée par la classe enfants
- **16h** : Partie 2 interprétée par les classes adolescents et lycéens
- **19h** : Partie 3 (avec entracte) interprétée par la classe adultes

Morgane des fées est un spectacle de théâtre écrit par Nathalie Blazin. Une fantaisie médiévale dont la version 2017 s'adapte à la distribution des élèves de l'école. Une partie de l'histoire de la chevalerie de la table ronde est retracée à travers un nouveau regard sur les faits de la fin du 6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> siècle. Les personnages féminins retrouvent leur vraie place, celle de femmes indépendantes, cultivées, assumant des fonctions politiques et économiques au sein de la société médiévale. Des reines, des hautes-reines, des duchesses, des fées qui savent comment arriver à leurs fins.



# « CRÉATIONS »

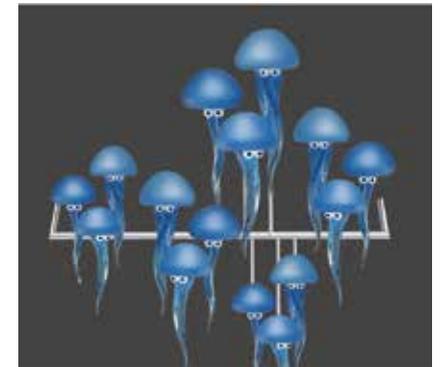
## Du Grand Palais à Paris aux Salles des Expositions Biotoises : il n'y a qu'un pas !

Comme annoncé dans le Biot Infos Hiver 2017 - spécial Métiers D'art et création, la Ville de Biot sera présente au Grand Palais à Paris du 3 au 8 mai 2017 pour la « Biennale Révélation ». L'occasion de présenter à la vitrine du monde et des 45 000 visiteurs, 3 grands créateurs biotois sélectionnés par les Ateliers d'Art de France : Martine Polisset (céramiste), Thierry Pelletier (peintre-sculpteur) et Antoine Pierini (maitre verrier). Il ne fallait qu'un pas, pour que ce dernier, accompagné de son épouse Gaëlle, ait l'idée de prolonger cette mise en lumière du travail de la main.



# L'ART EN TAILLE XXL À BIOT !

XXL 2017 - 2018 : EXPOSITION D'ŒUVRES MONUMENTALES.



## Rencontre avec Antoine Pierini, commissaire de l'exposition « Les Créations Biotoises »

sur les différents arts qui ont fait la renommée artistique internationale de Biot et ce, depuis des siècles.

**Quels sont ces « arts » dont vous parlez ?**

Il faut savoir qu'à l'échelle nationale, très peu de villes peuvent se vanter d'avoir une telle richesse en terme de création. C'est incomparable ! Beaucoup ne s'en rendent pas encore compte. Alors oui, Biot est déjà connu pour ses verriers, c'est un fait, mais nous souhaitons mettre aussi en valeur les bijoutiers joailliers, les orfèvres, les céramistes, les sculpteurs, les potiers... et surtout le faire savoir au plus grand nombre. C'est important la transmission surtout pour les futures générations.

**Pouvez-vous nous en dire plus sur l'exposition ?**

C'est la mise en lumière des artistes de la matière, de la création et de la précision du geste. C'est la reconnaissance d'un patrimoine qui date parfois du 16<sup>ème</sup> siècle. 14 artistes biotois présenteront plusieurs de leurs œuvres sur 3 étages pendant 2 mois. Il n'y a pas de thème précis, ni de ligne directrice, rien n'est imposé. Le seul lien est le savoir-faire biotois ! Il y aura aussi des « surprises » pour les visiteurs comme la diffusion de mini-clips mais je ne vous en dis pas plus...

**Qui sont les artistes retenus ?**  
Claude Pelletier, Maura Biamonti, Lizi Lopez, Martine Polisset, Thierry Pelletier, Rachel Brechet, Catherine

et Noël Monmarson, Jacky Coville, Jean-Paul van Lith, Rachele Rivière, Frederic Van Overschelde, Nicolas Laty, et moi.

**Le mot de la fin ?**

Le vernissage aura lieu le 16 juin. J'invite vraiment tous les Biotois à nous rejoindre. Cette expo c'est pour vous, c'est votre histoire, votre fierté !

### PLUS D'INFOS

- Salles des expositions municipales - 46 rue Saint Sébastien dans Biot village
  - Du 17 juin au 23 septembre 2017
  - Vernissage : 16 juin à 18h30
- > **Horaires d'ouverture sur biot.fr**

À Biot, les seules limites seront le ciel et la terre... Comme une signature esthétique de la cité, l'Art s'exposera à Biot en taille XXL au cœur même du village. Les œuvres monumentales de l'exposition « XXL 2017-2018 » installées en plein air, témoigneront du désir d'espace des artistes. L'initiative revient à Valérie Gaidoz, galeriste et commissaire de l'exposition : « L'idée de cette exposition s'est imposée à moi, il y a plusieurs années. En parcourant une multitude d'événements artistiques, je me suis aperçue que nous sommes en mesure de concevoir une exposition d'œuvres monumentales grâce au concours exclusif d'artistes ayant tous une histoire commune biotoise. Très actifs en effet sur la scène artistique nationale et internationale, ils ont tous bel et bien : un talent XXL ! »

« XXL 2017-2018 est une première étape de 18 mois qui ne doit pas être un aboutissement, mais un véritable élan pour que l'aventure des métiers d'art se réinvente et se vive plus que jamais à Biot ! Comme une invitation

à déambuler au cœur même du village, cette exposition aimerait s'étendre à l'avenir aux plus secrètes et insolites des ruelles. La cité va se transformer en galerie à ciel ouvert pour le plus grand bonheur des visiteurs ainsi conviés à se perdre dans le vieux Biot, dont le charme exceptionnel recèle des trésors » précise Valérie Gaidoz, galeriste et commissaire de l'exposition.

Les créations magistrales aux couleurs, matières et formes aussi spectaculaires par leur taille, que saisissantes par leur originalité, joueront avec les éléments qui les entourent pour se fondre dans le paysage. « J'aime qu'une œuvre vienne s'intégrer dans le paysage ou l'architecture, ou qu'elle vienne nous déranger pour nous surprendre et mieux nous interpeler » poursuit-elle. « Bronze, résine, grès, verre, bois, acier, la diversité d'expression est impressionnante et vous allez pouvoir le découvrir...! Je souhaite que les promeneurs s'approprient ces œuvres, les imaginent dans leur jardin et pourquoi pas, en fasse l'acquisition, car en tant que galeriste, j'ai bien conscience

du contexte économique difficile, et des besoins des artistes pour continuer à créer et préserver leur savoir-faire », conclut Valérie Gaidoz.

Guilaine Debras, Maire de Biot se félicite aussi : « Je me réjouis de la tenue de cette exposition qui mettra à l'honneur un secteur d'excellence auquel je suis profondément attachée : les Métiers d'Art. Vous vous laisserez séduire par la richesse des savoir-faire XXL à travers ce magnifique parcours à ciel ouvert d'œuvres monumentales ! »

**Alors, n'hésitez pas à faire une halte à Biot ! Et laissez-vous surprendre par le parcours XXL !**

**Vernissage de l'exposition d'œuvres monumentales « XXL 2017-2018 » le 12 mai 2017 à 18h30 - Biot Village**  
Du 12 mai 2017 jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.

# TERRES VERNISSÉES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

EXPOSITION DU MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES  
DU 25 MARS AU 24 SEPTEMBRE 2017

Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises présente du 25 mars au 24 septembre 2017, une exposition consacrée à la poterie vernissée.

Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, Biot construit sa réputation grâce à la fabrication et l'exportation de jarres. Cette notoriété s'amplifie au 19<sup>ème</sup> siècle avec la production d'une grande variété de fontaines de table.

C'est grâce aux terres argileuses du bassin de la Brague que Biot et Vallauris devinrent des centres de fabrication potière. Les terres, essentiellement prélevées dans le quartier de Vaugrenier (terre grise) et des Clausonnes (terre rouge) étaient d'une grande qualité plastique.

À ces mêmes périodes, dans le sud de la France, de nombreux potiers développent aussi des fabrications de poteries traditionnelles imperméabilisées par un vernis composé de sulfure de plomb nommé « alquifoux ». La technique du grès vernis au sel est également utilisée,

comme notamment en Normandie et en Alsace.

Longtemps pratiquée dans un but utilitaire, la poterie s'est orientée vers l'ornement, créant une réelle rupture au sein du statut de l'objet et de son usage, les potiers expérimentant les techniques et la maîtrise des matériaux.

Un large panorama de poteries vernissées du 13<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle sera présenté au cours de cette exposition, qui montrera aux visiteurs les multiples facettes de ces techniques, toujours utilisées de nos jours.



## PROGRAMMATION CULTURELLE DU MUSÉE :

### Sorties

**20 avril - 14h30 :** Le Fort Carré Antibes (en co-voiturage)

**13 et 14 mai :** le Luberon, l'Abbaye de Sénanque, la carrière d'ocre de Roussillon (en autocar)

**Juin :** Musées Volti et Cocteau à Villefranche-sur-Mer (en co-voiturage)

### Conférences, à 15h30 à la Médiathèque de Biot

**8 avril :** « Pierre le Migrant », par Madame Baudot Laksine.

**10 juin :** « Ernest Pignon Ernest », par Martine Pelissier



## Concert

### L'INVITATION AU VOYAGE DE BIOT ENCHANTANT

Les musiciens de l'Harmonie « La Lyre Roquebrunoise » et les choristes de « Biot Enchantant » vous invitent au voyage « Des nuits moscovites aux cabarets New Yorkais, avec escales ».

Sous la direction d'Eva-Marie Simon, chef de chœur et de Jean-Luc Dassé, ancien élève de Maurice André et ancien trompettiste solo de l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Avec la participation au piano de Jean-Baptiste Nirascou. Ne ratez pas ce rendez-vous **Samedi 3 juin à 20h30 à la salle Paul Gilardi à Biot.**

Entrée libre selon places disponibles.



# Nocturnes d'Art de Biot : 3<sup>ème</sup> !

Du 13 juillet au 24 août 2017, pour la 3<sup>ème</sup> année, l'association CAPL (\*) organise - en collaboration avec Acta Events - l'événement estival des **Nocturnes d'Art**. Tous les jeudis soirs, des artistes professionnels, sélectionnés par un comité d'experts, viennent exposer leurs œuvres au cœur du village. Les organisateurs auront le plaisir d'accueillir l'artiste peintre et sculpteur, **Patrick Moya**, en tant que parrain de la manifestation. Cette année l'exposition-vente est ouverte aux jeunes talents émergents de la Côte d'Azur dont deux d'entre-eux se verront décerner des prix lors de la clôture : le Prix du public (voix des visiteurs votants) et le Prix du Jury (voix des artistes professionnels). En parallèle, se dérouleront des performances, des ateliers et autres manifestations autour de l'Art dans une programmation diversifiée.

(\*) Commerçants, Artisans et Professions Libérales



## APPEL À CANDIDATURE - NOCTURNES D'ART

Artiste confirmé ou émergent, ne manquez pas l'opportunité de faire valoir votre talent en participant à une ou plusieurs Nocturne(s) d'Art : peintures, sculptures, dessins, photographies, illustrations, graphismes, installations, graffs... sont les bienvenus. Faites-vous connaître auprès de Valérie (Galerie Gabel) par mail : galeriegabel@hotmail.fr ou via Facebook : nocturnesdart. Vous pourrez ainsi recevoir les modalités de participation et le bulletin d'inscription.

## ART BIOT INFOS EXPRESS

### Ouverture de la boutique de l'association « La créative »

L'association « la créative », regroupant des créateurs et artistes de la commune, a ouvert sa boutique dans l'ancienne bibliothèque municipale, place de l'église, mise à disposition par la municipalité. A visiter !

### " À cœur Ouvert "

Participez à une œuvre d'art collective en réalisant un "cœur" dans le matériau de votre choix, suffisamment rigide, inaltérable et non précieux, de 5 à 10 cm, avec un anneau de chaque côté, afin d'accueillir les cœurs suivants, qui formeront, une fois réunis, une interminable chaîne, ouverte à tous, toujours ouverte... L'Œuvre sera exposée lors des JEMA, du Festival ecocitoyen "Les Souffleurs d'Avenir" et des Nocturnes d'Art.

« Cette œuvre, je l'espère, sera créatrice de liens...et vous, un de ses maillons », évoque Lisi Lopez, l'instigatrice du projet. Renseignements : 06 66 92 43 68.

### " Entr' 2 Marches "

L'Association des Paralysés de France (APF) vous invite aux projections de la 8<sup>ème</sup> édition du Festival International Entr'2 Marches pendant le Festival de Cannes du 21 au 26 mai 2017 (45 rue de Mimont). La réalisation et la production de courts-métrages abordent et valorisent le thème du handicap, qu'il s'agisse de fictions, reportages, documentaires, films de communication, films d'ateliers et gestes audiovisuels amateurs, sélectionnés puis mis en compétition. Les trophées en verre sont offerts par le Maître verrier biotois, Christophe Saba. Réservations : entr2marches.fr Tél : 06 64 41 04 30.

# VERRAZZANO OPEN

LE TOURNOI ATP POUR LES FUTURES STARS DE LA PETITE BALLE JAUNE !

Mouratoglou Tennis Academy / Sophia Antipolis - Biot



Patrick Mouratoglou lance le Verrazzano Open, un tournoi ATP Challenger, qui a pour cadre l'Académie Mouratoglou. En collaboration avec Guillaume Rambourg (le fondateur de Verrazzano Capital) et le soutien de la Ligue Côte d'Azur de tennis, le tournoi comble le vide laissé par le départ du tournoi ATP 250 de Nice. Sur les traces de Yannick Noah qui s'entraînait sur ces mêmes cours en terre battue, les joueurs classés de la 50<sup>e</sup> à la 150<sup>e</sup> place mondiale se disputeront les 9 000 euros accordés au vainqueur. L'ambition n'est pas de faire disputer un match Nadal et Djokovic, mais ceux qui seront bel et bien à leurs places demain ! Le tournoi du 3 au 9 avril réunit les meilleures futures stars de la petite balle jaune et quelques pointures : Jérémy Chardy, Julien Beneteau, Paul-Henri Mathieu entre autre, sont présents. Le coach de Serena Williams a su constituer un plateau

sportif de qualité ! Les visiteurs bénéficient de prestations variées qui dépassent le classique événement sportif : luxe, sport et spectacle à l'affiche avec un village grand public et ses stands dont celui de l'Office de Tourisme de Biot !

### LA BILLETTERIE

L'organisation a fait le choix de rendre gratuite l'entrée à l'Académie (accès aux entraînements ainsi qu'aux courts annexes) afin que ces neuf jours de compétition soient aussi, et surtout, une grande fête pour le tennis azuréen : sur réservation du billet pour des raisons de sécurité (places limitées). Le court central (1000 places) est payant et plusieurs offres sont proposées dont une offre VIP. Chaque soir, un match vedette sera programmé à 18h.

> Toutes les informations et la billetterie en ligne sur <http://verrazzano-open.com/>!



Les foulées biotoises



## À VOS BASKETS, PRÊTS, PARTEZ !

Cette année la célèbre course Les Foulées Biotoises, toujours organisée par le Biot Athlétique Club, aura lieu Dimanche 2 juillet à 18h. Rappelons que la course est de 8 km, qu'elle traverse les rues du vieux village de Biot et qu'elle est ouverte à tous, licenciés ou non, junior à vétéran, le tout dans une ambiance conviviale en musique et autour d'un repas à partager pour le réconfort après l'effort ! Toutes les informations sur [www.biot-ac.net](http://www.biot-ac.net) NDLR : L'équipe du Biot Infos souhaite un joyeux anniversaire au Biot Athlétique Club qui a fêté ses 20 ans cette année et félicite l'athlète Mathilde Sahuguet, plusieurs fois sur le podium, championne de France de Trail catégorie Open féminine, et lauréate aux Trophées des Sports Biotois. Bravo à elle !

### TENNIS MUNICIPAL

## JEU, SET ET MATCH !

Toutes les équipes adultes du Tennis Club Municipal de Biot engagées dans les championnats départementaux terminent 1<sup>er</sup> de leur poule et accèdent à la division supérieure. Mention spéciale pour les Dames (Céline, Cathy, Julie, Nathalie, Katrin, Ingrid et Emma) qui accèdent ainsi aux championnats régionaux. Chez les jeunes, félicitations à Maxime Contet pour sa finale au tournoi de l'ASPTT Cannes et à l'équipe Amaury Lefort-Clément Chaput toujours en course pour gagner le championnat départemental des 8/9/10 ans garçons.

### Nouveau : Tennis Découverte

L'équipe du TCM Biot invite les adultes à venir découvrir ou redécouvrir le tennis en offrant 3 séances d'une heure de cours collectifs. Le Tennis Découverte est ouvert à tous (du joueur débutant au joueur confirmé) : 1<sup>ères</sup> sessions de cours le lundi 1 mai (matinée), jeudi 04 mai (soir), vendredi 5 mai (soir) et samedi 6 mai (journée). Renseignements et inscriptions : Tél. 04 93 65 16 98.



### Stage Pâques

10-14 Avril et 17-21 avril. Deux formules selon le niveau de perfectionnement souhaité : matinée (10h-12h) ou journée (9h-17h). Ouverts à tous à partir de 80€ la semaine.



## BIKE AND RUN ÉDITION 2017 PARTAGE, SOLIDARITÉ ET RÉSULTATS !

Elle s'annonçait exceptionnelle, elle le fut ! Cette édition du Bike and Run, composée de 60 équipes (120 participants) a cumulé partage, complicité, solidarité et résultats sportifs : les 5 premières équipes ont bouclé les 19 km autour des 16km/h de moyenne ! « C'est excellent compte tenu de la difficulté du parcours », se réjouit Jean-Yves Sautereau, l'organisateur.

- 1<sup>ère</sup> équipe féminine : Cospain Fanny et Lesteven Annick
- 1<sup>ère</sup> équipe mixte : Bousrez Celine championne de France de duathlon longue distance et Menésson Mathieu, pompier à Biot. Cette équipe est 6<sup>ème</sup> au scratch.

- 1<sup>ère</sup> équipe masculine : Peres Geoffrey et Ranucci Rémy
- 1<sup>ère</sup> équipe benjamin/minime : Boutaud Mattéo et Parisot Pierre-Louis.

« Merci à la cinquantaine de bénévoles extraordinaires, Mc Orlando plomberie et Rde Mr Aubert, tous deux biotois, qui ont respectivement offert les équipements bénévoles et assuré la logistique, la CAPL qui a assuré le ravitaillement de fin de course et enfin nos partenaires Chullanka, Fitlane et Leclerc drive 3moullins pour le ravitaillement et les récompenses ». L'équipe du Bike and Run.



## LE TRAIL TROPHÉE DE JOËLLETES LE NOUVEAU CHALLENGE !



« Trail Pour Tous », l'association sportive pour Personne à Mobilité Réduite a pour projet de créer le 1<sup>er</sup> Trail Trophée de Joëlettes du 06 afin de permettre aux PMR de vivre une journée magique au cœur d'un événement existant et observer des paysages qu'ils ne peuvent voir en autonomie. « Nous sommes convaincus de l'importance de ce projet, et encore plus

depuis notre retour des championnats du monde de Joëlette 2016 en Charente-Maritimes où nous avons obtenu le titre en catégorie féminine », s'emballe Jérôme Fouffé toujours plein de dynamisme. Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, ce sont les organisateurs du Trail de Tourrettes-sur-Loup qui les accueillent pour une course de 10 km le 25 septembre prochain.

Mais l'association doit, avant le 15 juin inscrire 20 équipages constitués de 6 à 10 coureurs et une personne transportée en situation de handicap. Vous êtes intéressés ? Contactez Jérôme à : [trailpourtous@gmail.com](mailto:trailpourtous@gmail.com) ou au 06 23 75 16 14.

> [Plus d'infos sur www.trailpourtous.fr](http://www.trailpourtous.fr)

### Du jamais vu !

7 mai - Trail de 23km à Sauxillanges (Terre de volcans) avec en joëlette Vanessa Jansen et en coureurs Shirley Xinter, Sandrine Pator, Stéphanie Baudouin, Veran Amandine, Faudil Ait Hellal, François Farré, Therville Cyrille et Fouffé Jérôme... >[www.traildelamethyste.com](http://www.traildelamethyste.com)



## LA BOULE AMICALE BIOTOISE EST SEXAGÉNAIRE

La « BAB » qui, en janvier, a unanimement reconduit Henri Calleri à sa présidence, fête cette année ses 60 ans. Tous à vos agendas, la célébration aura lieu le 18 juin !

Depuis la rentrée, le club continue sa politique de formation des jeunes. Menée avec brio par Gérard Sabatier, cette section ne cesse de grandir et de s'affirmer. Magnifiques dans leurs tenues (offertes par le club), nos jeunes boulistes portent haut les couleurs de la BAB dans les différents concours du département. Fort du succès remporté, Gérard a dû proposer gratuitement des cours de perfectionnement féminin le tout toujours dans la bonne humeur et l'amitié.

Pour tout renseignement (licences, concours etc.) : 04 93 65 17 09 ou Gérard au 06 12 13 68 78



Remise des Trophées des sports avec Jérôme Verucchi éducateur des U17

## L'US BIOT DU FOOT MAIS PAS QUE...

L'US Biot a organisé avec succès deux lotos. « Merci à tous les bénévoles et généreux donateurs sans qui cet événement important pour la vie du club, n'aurait pu être une réussite », relate la direction qui félicite aussi les jeunes footballeurs récompensés par la Ville de Biot lors de la cérémonie des Trophées des Sports. Puis le 4 février a eu lieu la formation « échauffement » du projet santé dont l'US Biot est référent dans le département. Sous la direction du responsable médical du club, Jean-Philippe Remon, tous les stagiaires ont reçu leurs diplômes, prêts à porter la bonne parole dans leurs effectifs respectifs.

### Tournoi International U13 : 2<sup>ème</sup> édition !

Du 27 au 28 mai, l'US Biot attend un plateau relevé de 20 équipes masculines et, pour une première, 4 équipes féminines : Dortmund, Torino, OGCNice, Nantes, Lyon, West Ham et bien d'autres... Comme l'an dernier, venez nombreux et ne manquez pas ce rendez-vous de haut niveau. Toutes les équipes défilent dans le village vendredi 26 mai.

[www.usbiot.fr](http://www.usbiot.fr) - [www.facebook.com/usbiot](http://www.facebook.com/usbiot)



Le défilé des équipes dans le village (2016)

## BASKET-BALL : L'ACTUALITÉ USSB

L'USSB est le club de Basket-Ball de Sophia-Antipolis incluant Biot et Valbonne. Venez assister aux matchs au lycée Simone Veil à Valbonne en famille et suivez toute l'actualité du club sur [sophiabasket.com](http://sophiabasket.com) ou sur Facebook/Union Sportive Sophia Basket pour retrouver les coordonnées, les plannings des rencontres, les stages de vacances scolaires mais aussi les photos ou vidéos des moments « Foxi'es » qu'il ne fallait pas rater !

Amis ados, venez faire un essai, une équipe dynamique vous attend. Enfin sachez que l'USSB organise son vide grenier dimanche 4 juin au prés de la Fontanette à Biot.

Renseignements : [herve.camatte@orange.fr](mailto:herve.camatte@orange.fr) ou [ussb@sophiabasket.com](mailto:ussb@sophiabasket.com)  
Tél. 06 63 18 21 62



## SOUVENIR LAURENT PANTANI

Organisée par le Vélo Sprint Biotois dimanche 16 avril de 8h à 11h30, ce 23<sup>ème</sup> rendez-vous cyclotouriste (du nom du prêtre instigateur du cyclisme dans la ville) est commun à tous les clubs. L'objectif est de réunir un maximum de coureurs des villes voisines à un point de rendez-vous. Cette année le pointage et le ravitaillement se feront place de Gaulle au cœur de Biot Village. Le premier prix est remis au club qui enregistre le plus de participants au rendez-vous. À noter le caractère amical et convivial de la rencontre autour du ravitaillement de l'amitié !

> Plus d'infos : Jean-Paul Camatte au 06 82 86 04 34 ou sur Facebook : [velosprintbiotois](http://velosprintbiotois)

### AGENDA PRINTEMPS

• **Vide grenier** : dimanche 9 avril (Stade Pierre Bel) : 06 89 98 36 61 / [usbiot.manifestations@gmail.com](mailto:usbiot.manifestations@gmail.com) - 20 euros, 65 places.

• **Stage multisports** : du 10 au 14 avril 2017. Ouvert à tous, licenciés ou non, il allie progression footballistique, différents sports et bonne humeur.

Tél. 04 93 65 05 22  
[usbiot@wanadoo.fr](mailto:usbiot@wanadoo.fr)

# NOUVEAU À BIOT

## JANDIN Valérie

Magnétiseur / Praticien Reiki /  
Conseiller en phyto-aromathérapie

Accompagnement dans la gestion du stress,  
angoisse, fatigue, douleurs... & conseiller en  
plantes et huiles essentielles.

15, rue du Portugal - 06410 Biot Village  
Tél. 06 50 76 61 41 sur RDV -  
valerie.jandin@gmail.com

## VIVAL

Ancien Petit Casino - Biot 3000

Depuis février, une toute nouvelle équipe a repris  
l'ancien petit Casino de Biot 3000, désormais  
Vival. Jean-François le gérant entouré entre-autre  
d'Alex, Florian, Arthur, Sébastien et Wissam... sont  
heureux de vous accueillir toute la semaine 7j/7 de  
7h30 à 19h30 non stop.

## GUITARE'S COOL

Fabio FORNELLI

Pour adultes, enfants ou seniors, à domicile ou  
en salle de cours (chemin des Issarts), Fabio vous  
attend pour des cours de guitare sur mesure.  
Fabio.fornelli@gmail.com - Tél. 07 86 63 78 65

## STYLE DECO

Meubles et Déco du Monde

Spécialiste de la distribution de meubles massifs,  
statues et décorations de divers styles : exotique,  
naturel, ethnique, vintage ou industriel.

Ouvert du mercredi ou samedi

16 chemin Neuf - 06410 Biot - Tél. 06 44 20 63 93  
style.deco83@gmail.com - www.styledeco.eu

## LÉGUMES BIO ET PANIER

FRAICHEUR

Biot 3000

Votre primeur propose désormais à ses clients  
des fruits et légumes bio de saison ainsi que des  
paniers fraîcheurs toutes les semaines. À goûter !  
Tél. 04 93 34 87 57

## KRANSIE

Agence Web, conseil en communication, expertise  
digitale, studio de création

Laura Pavan définit avec vous les bons messages, identifie votre  
identité et déploie votre image de marque.

laura@kransie.com - Kransie.com - Tél. 06 60 32 73 73

## ARQUÉ Christine

Tapissier d'ameublement

Confection de housses de mobilier de jardin, rénovation d'assises  
intérieures extérieures.

christine.arque@hotmail.fr - Tél. 06 50 07 41 15

## SAN BAO ENERGY

Karol Lory, Énergéticienne et praticienne en :

Tuina : massage chinois accupressure, Nuad Boran : massage  
thaïlandais traditionnel, Anmo : soin du dos sur chaise, Chi Nei  
Tsang : massage chinois du ventre, magnétisme...

Sur rendez-vous : 06.27.49.43.59 au 4 passage de la bourgade -  
Biot Village. www.sanbao-energy.com

## ROSANAAILS

Johana VERGOZ vous attend dans son nouveau  
salon d'onglerie et d'extension de cils.

D'apparence assez vétuste et peu visible de l'extérieur, le salon à  
la décoration vintage, aux pierres apparentes et plafond voûté est  
spacieux et cosy. Ouvert sur rendez-vous uniquement du lundi au  
samedi de 10h à 18h.

Adresse : Sous le 3 calade des Migraniers - Tél. 06 17 66 93 58

Facebook et Instagram : Rosanails06

## SWEET HOME MANAGEMENT06

Alexandra Fovelle, service d'intendance de villas  
secondaires.

"Bilingue Français-Anglais, je m'occupe de tout : je défends vos  
intérêts face aux prestataires, je fais des comptes rendus réguliers,  
j'assure un service de vigilance (BAL, arrosage, visite après  
intempéries...), je prépare votre villa, je l'entretiens et la remets  
en ordre après votre départ, je vous aide à la location et la gestion  
administrative etc. Agrée service à la personne (réduction d'impôt  
de 50%)". Demandez un devis personnalisé :

Tél. 06 59 64 53 43 - sweethomemanagement06@gmail.com

## LA MÉDIATHÈQUE VOUS CONSEILLE...



La convergence des consciences, de  
Pierre Rabhi (Le Passeur éditeur, 2016)

Au fil des mots de sa vie, Pierre Rabhi  
nous éclaire sur les racines de son  
insurrection pour la construction d'une  
société écologique et humaine et sur sa  
conviction profonde que nous pouvons  
changer le monde. Un document  
exceptionnel.



Beau jour tout blanc, de  
Rascal (la Maison est en  
carton, 2014)

Un poème magnifique autour  
de la naissance d'un enfant  
avec des illustrations en  
papier blanc déchiré réalisées  
par des détenus de la maison  
d'arrêt de Pau.



Lewis Taylor, de Lewis  
Taylor (Caroline Records,  
2016)

Réédition d'une pépite  
de 20 ans d'âge tombée  
dans l'oubli, un album  
incontournable pour les  
amoureux de soul sous  
toutes ses formes, de  
Marvin Gaye à D'Angelo.  
Un ovni musical, somme de  
nombreuses influences aussi  
bien psychédéliques que  
progressives, et témoignage  
d'un immense talent  
pour cet artiste seul aux  
commandes.

# CARNET

## NAISSANCES

- Léonore, Marie Menargues, née le 29 novembre 2016
- Lyad Basti, né le 4 décembre 2016
- Haïkel Chankhia, né le 13 décembre 2016
- Maïlys Marie Georgette Lapellerie, née le 14 décembre 2016
- Margaux Brugnion, née le 16 décembre 2016
- Baptiste Isaac Barrière, né le 18 décembre 2016 à Biot
- Romain Vallauri, né le 21 décembre 2016
- Lou, Emma, Nelly Worms, née le 25 décembre 2016
- Delphine Enara Deyris, née le 4 janvier 2017,
- Tiago Daniel Jacques Van De Voorde, né le 10 janvier 2017
- Hugo Braeuner, né le 17 janvier 2017
- Olivia Pribylova, née le 24 janvier 2017
- Gabriel Kavaheega, né le 24 janvier 2017
- Anaé Mortain, née le 28 janvier 2017
- Max Polizzi Martin, né le 8 février 2017
- Thelma Lucie Hélène Dano, née le 20 février 2017

## DÉCÈS

- Paul Guirard, né le 18 novembre 1927, décédé le 7 décembre 2016
- Maryse Franzetti, décédée le 9 janvier 2017, à l'âge de 85 ans
- Anne Marie Berlie (née Arlotto) dite « Anna » née le 7 septembre 1924, décédée le 14 janvier 2017
- Sylvain Vallejo, né le 9 novembre 1992, décédé le 21 janvier 2017



Pierre Jean-Michel Cartier,  
né le 9 août 1933, décédé le  
1<sup>er</sup> mars 2017.

M. Cartier, résidant à  
Biot depuis 1984, était  
connu des Biotois et des  
communes alentours  
notamment pour son

implication dans les activités citoyennes et la vie  
associative locale. Nous retiendrons l'excellent  
Président qu'il fut pour l'association Arrezo. De  
nombreux citoyens ont souhaité s'associer à cet  
hommage afin de faire parvenir à ses proches, toute  
leur tristesse et leur soutien.

# AGENDA

AVRIL - MAI -  
JUIN 2017

DU 10 FÉVRIER AU 29 AVRIL 2017  
« ŒUVRES À 4  
MAINS »  
SALLES DES EXPOSITIONS  
MUNICIPALES



L'exposition est basée sur la rencontre et les échanges entre artistes qui consiste à partager des pièces en cours de réalisations pour que le binôme se l'approprié et la termine selon son idée. Pour sa seconde édition, l'exposition va plus loin dans les binômes en proposant d'autres techniques comme par exemple le travail autour du « mot » entre une poétesse et un peintre ou encore entre un fabricant de planches de surf et un street-artiste... Toutes disciplines confondues, plus de 80 mains d'artistes et artisans se mêlent pour un acte de création totalement inédit ! « *Notre village est une terre de création et d'ouverture à l'autre et cette exposition en est une parfaite illustration* » résume Thierry Pelletier, le commissaire de l'exposition.

**Horaires de l'exposition :**

- Mercredi au vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Dimanche de 11h à 18h
- Fermé lundi et mardi

TOUTE L'ANNÉE - À PARTIR  
DU 1<sup>ER</sup> AVRIL

## « LES VITRINES D'ART »

OFFICE DE TOURISME  
Toute l'année, « les Vitrines d'Art » de l'Office du Tourisme de Biot mettent en lumière une douzaine d'œuvres de créateurs biotois. L'occasion pour les 20 000 visiteurs de l'Office du tourisme de découvrir l'ensemble des Métiers d'Art que notre ville propose : les verriers bien sûr mais également les bijoutiers et les céramistes.

# EXPOSITIONS...

DU SAMEDI 29 AVRIL  
AU 20 JUIN 2017

## « LES ROUTES DU MIEL »

MÉDIATHÈQUE DE BIOT  
Internationalement reconnu comme le « photographe des abeilles », c'est à un tour du monde fascinant, sur « les routes du miel », auquel nous invite Éric Tournéret. Ses clichés explorent, par leur beauté et leur originalité, toutes les facettes de la quête millénaire de cet élixir aux nombreuses vertus. Ils retracent les us et coutumes apicoles à travers le monde. Des ateliers seront organisés dans le cadre de cette exposition, les 19 & 20 mai.



DU 25 MARS 2017 AU 24  
SEPTEMBRE 2017

## EXPOSITION « TERRES VERNISSÉES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

BIOT VILLAGE  
(Cf. article page 46)



DU 15 MARS AU 15 AVRIL 2017  
INSTALLATION  
OLIVIER DOUZOU

MÉDIATHÈQUE DE BIOT  
Module d'animation « Boucle d'or et les 3 ours » à partir de 3 ans. Olivier Douzou livre une version originale, créative et qui n'oublie pas d'être drôle. Boucle d'or revit son habituelle aventure en n'étant qu'un rond jaune (le zéro) perdu au milieu d'ours formés de 3 ou de 5. Accompagnant un vrai délire graphique, le texte, à l'unisson, décalé, humoristique, joue merveilleusement sur les mots et les sonorités.

DU 12 MAI 2017 JUSQU'AU 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2018  
EXPOSITION D'ŒUVRES  
MONUMENTALES  
« XXL 2017-2018 »

BIOT VILLAGE  
(Cf. article page 45)



DU 17 JUIN  
AU 24 SEPTEMBRE 2017  
EXPOSITION  
« LES CRÉATIONS  
BIOTOISES »  
SALLES DES EXPOSITIONS  
MUNICIPALES  
(Cf. article page 44)

# ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

## AVRIL

**31 MARS, 1<sup>ER</sup> ET 2 AVRIL**  
**JOURNÉES EUROPÉENNE**  
**DES MÉTIERS D'ARTS**

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL - 11H**  
**VERNISSAGE VITRINES D'ART**  
OFFICE DE TOURISME

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL - 18H**  
**KIDS DESIGN**  
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO  
Que vous soyez à Tacoma aux États-Unis ou à Biot, suivez en duplex la réalisation d'une œuvre unique par un collectif de verriers. De nombreuses animations prévues : danse country, food-truck, photobooth...

**DIMANCHE 2 AVRIL - 10H À 18H**  
**MARCHÉ D'ART**  
BIOT VILLAGE

**DIMANCHE 2 AVRIL - 11H30**  
**INAUGURATION DE LA**  
**BOUTIQUE DE L'ASSOCIA-**  
**TION "LA CRÉATIVE VILLE**  
**ET MÉTIERS D'ART"**  
BIOT VILLAGE - PLACE DE L'ÉGLISE

**MARDI 5 AVRIL - 19H**  
**SPECTACLE DE DANSE**  
SALLE GILARDI  
« Carte blanche » aux élèves de jazz de Katuscia Onnis et Angelo Monaco dont les chorégraphies ont été entièrement créées par les élèves de l'EAC avec la participation des écoles de Valbonne et Villeneuve-Loubet.

**MERCREDI 6 AVRIL - 16H**  
**NOUVEAUTÉ ! CAFÉ ADO**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES  
Dans le cadre de la sélection de son roman « Roméo sans Juliette » par les collégiens du Prix Littéraire Paul Langevin, l'écrivain Jean-Paul Nozière rencontre les élèves du jury du Prix.

**SAMEDI 8 AVRIL - 15H30**  
**CAFÉ DES ARTS**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE  
Cyclé de conférences autour des arts en

**DU 3 AU 8 AVRIL**

**TOURNOI VERRAZZANO OPEN**  
MORATOGLOU ACADEMY



partenariat avec le Musée d'Histoire et de Céramique Biotoise : Pierre le Migrant, conférence de Danielle Baudot Laskine.

**DIMANCHE 9 AVRIL**  
**VIDE GRENIER US BIOT**  
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO  
usbiot.secretariat@gmail.com

**MERCREDI 12 AVRIL - 16H30**  
**DES HISTOIRES...**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT  
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans, espace jeunesse.

**MERCREDI 12 AVRIL - 14H À 18H**  
**JEUX VIDÉO**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE MUSIQUES  
Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents en accès libre.

**VENDREDI 14 AVRIL - 15H30**  
**CINÉ-THÉMATIQUE**  
MÉDIATHÈQUE - SALLE D'ACTION CULTURELLE

**SAMEDI 15 AVRIL - 16H**  
**CINÉ-GOUTER**  
MÉDIATHÈQUE - SALLE D'ACTION CULTURELLE  
Projection précédée d'un goûter.

**DIMANCHE 16 AVRIL - 8H À 12H**  
**RASSEMBLEMENT SOUVE-**  
**NIR LAURENT PANTANI**  
PLACE DE GAULLE

**MERCREDI 19 AVRIL - 14H À 18H**  
**JEUX VIDÉO**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE MUSIQUES  
Des jeux vidéo pour les enfants et les adolescents en accès libre.

**DIMANCHE 23 AVRIL**  
**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE -**  
**1<sup>ER</sup> TOUR**

**JEUDI 27 AVRIL - 10H**  
**MUSIQUES !**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Atelier d'éveil sonore pour les enfants de 0 à 3 ans, avec Serge Pesce. Inscriptions auprès des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.

**JEUDI 27 AVRIL - 19H**  
**CONFÉRENCE LA SCIENCE**  
**POUR TOUS**  
SALLE PAUL GILARDI  
« La découverte du Boson de Higgs et le tournant historique de la physique fondamentale », par Pascal Pralavorio.

**VENDREDI 28 AVRIL - 17H30**  
**CAFÉ DES LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES  
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs.

**SAMEDI 29 AVRIL - 16H30**  
**CONFÉRENCE AREZZO**  
SALLE DES ASSOCIATIONS  
« Le site archéologique de la médiathèque de Grasse de la Protohistoire à nos jours » par Fabien Blanc Garidel.



**SAMEDI 29 AVRIL - 9H30 À 12H30**  
**REPAIR CAFÉ**  
SALLE PAUL GILARDI

**DIMANCHE 30 AVRIL**  
**JOURNÉE DU SOUVENIR :**  
**DÉPORTATION - 9H**  
MONUMENT AUX MORTS - BIOT VILLAGE

**MAI**  
**MERCREDI 3 MAI - 16H**  
**CAFÉ ADO**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE FICTION ADULTES  
Discussions, échanges sur les dernières lectures, rencontres...

**MERCREDI 3 MAI - 18H30**  
**RÉUNION PUBLIQUE OLD**  
**(OBLIGATIONS LÉGALES DE**  
**DÉBROUSSAILLEMENT)**  
SALLE P.GILARDI  
Animée par l'Office National des Forêts.

**JEUDI 4 MAI - 10H**  
**BÉBÉS LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans, à l'espace Jeunesse. Inscriptions au 04 89 87 73 00.

**SAMEDI 6 MAI - 11H**  
**VERNISSAGE EXPOSITION**  
**"VIS À VIS"**  
MUSÉE FERNAND LÉGER

**DIMANCHE 7 MAI - DÉPART 7H30**  
**PÈLERINAGE**  
**DE LA GAROUBE**  
DÉPART DE BIOT À L'ENTRÉE DU VILLAGE DE BIOT  
Organisé par l'amicale Biotoise des Traditions.

**DIMANCHE 7 MAI**  
**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE -**  
**2<sup>ÈME</sup> TOUR**

**LUNDI 8 MAI**  
**COMMÉMORATION DE LA**  
**VICTOIRE 1945**  
MONUMENT AUX MORTS - BIOT VILLAGE

**MERCREDI 10 MAI - 16H30**  
**DES HISTOIRES...**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - ESPACE JEUNESSE  
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

**MERCREDI 10 MAI - 18H30**  
**VERNISSAGE EXPOSITION**  
**EAC**  
HALL D'ACCUEIL - EAC  
Élèves de Franco Favaro. Thème "le vent".

**VENDREDI 12 MAI - 18H30**  
**VENISSAGE EXPOSITION**  
**MONUMENTALE "XXL"**  
BIOT VILLAGE

**MERCREDI 17 MAI - 21H**  
**34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES HEURES**  
**MUSICALES**

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Gautier Capuçon, violoncelle et Jérôme Ducros, piano. (Lire p. 40)  
Renseignements et réservation à l'Office de Tourisme : 04 93 65 78 00.



**VENDREDI 12 MAI - 15H30**  
**CINÉ-THÉMATIQUE**  
MÉDIATHÈQUE

**SAMEDI 13 MAI - 9H30 À 13H**  
**FAITES VOS JEUX**  
ÉCOLE E.OLIVARI

**SAMEDI 13 MAI - 17H**  
**CONCERT MUSIQUES**  
**ACTUELLES**  
PELOUSE EAC  
Venez applaudir les élèves de guitare électrique, basse, batterie et saxophone.

**SAMEDI 13 MAI - 18H**  
**LE CLUB !**  
MÉDIATHÈQUE DE BIOT - SALLE D'ACTION CULTURELLE  
Rendez-vous musical bimestriel avec la musique improvisée, instantanée, acoustique, amplifiée, ethnique ou urbaine... Club#2 Solo Idriss Damien (flûtes et ordinateur).

**JEUDI 18 MAI - 19H**  
**CONFÉRENCE LA SCIENCE**  
**POUR TOUS**  
SALLE PAUL GILARDI  
« Les polluants chimiques perturbateurs endocriniens : un risque pour la santé dans notre environnement quotidien », par Patrick Fénichel.

**VENDREDI 19 MAI  
FÊTE DES VOISINS**



**VENDREDI 19 - SAMEDI 20 ET  
DIMANCHE 21 MAI  
3<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FESTIVAL  
DE L'INNOVATION  
ECOCITOYENNE "LES  
SOUFFLEURS D'AVENIR"**  
BIOT VILLAGE  
ET PRÉ DE LA FONTANETTE  
Conférences, marchés, stands, ateliers,  
échanges.



**SAMEDI 20 MAI DE 10H À 12H30  
ET DE 13H30 À 17H  
ATELIERS - PROJECTION SUR  
LE MONDE DES ABEILLES**  
MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre de l'exposition « Les routes du miel » de photographies d'Eric Tourneret, la médiathèque de Biot s'associe à la 3<sup>ème</sup> édition du « Festival de l'innovation éco-citoyenne - Souffleurs d'Avenir », organisé par la Ville de Biot, en proposant des ateliers, une projection et une sélection de documents. Animations et ateliers « De la fleur à l'abeille, du nectar au miel » et « Abeille et compagnie » par l'association Pollen.

**SAMEDI 20 MAI - 15H  
PROJECTION D'UN DOCU-  
MENTAIRE SUR LE MONDE  
DES ABEILLES**

MÉDIATHÈQUE - SALLE D'ACTION  
CULTURELLE

**LUNDI 22 MAI - 21H  
34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES  
HEURES MUSICALES DE  
BIOT**

ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Renaud Capuçon, violon, Guillaume Bellom,  
piano (lire p.40)  
Renseignements et réservation à l'Office de  
Tourisme : 04 93 65 78 00.



**VENDREDI 26 MAI - 17H30  
CAFÉ DES LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE - ESPACE FICTION  
ADULTES  
Discussions, échanges sur les dernières lectures  
et les coups de cœur des lecteurs.

**DU VENDREDI 26 MAI AU  
DIMANCHE 28 MAI  
TOURNOI INTERNATIONAL  
USBIOT U13**  
COMPLEXE SPORTIF PIERRE OPERTO  
Défilé des équipes dans le village. Tournoi  
samedi et dimanche.

**DIMANCHE 28 MAI  
34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES  
HEURES MUSICALES DE  
BIOT**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Khatia Buniatishvili, récital piano (lire p. 40)  
Renseignements et réservation à l'Office de  
Tourisme : 04 93 65 78 00.

**DIMANCHE 28 MAI  
VIDE GRENIER EMC-  
GA ÉCOLE CHIEN GUIDE  
D'AVEUGLE**  
FONTANETTE  
com@emcga.fr

**JUIN**

**JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN - À PARTIR DE  
10H30  
LE JOUR DU SENIOR**  
CLOS DE BOULES

**VENDREDI 2 JUIN - 19H30  
SPECTACLE SCOLAIRE EAC**  
SALLE PAUL GILARDI  
Trois contes musicaux. (Cf. Article p.42).

**SAMEDI 3 JUIN - 20H30 À 22H  
CONCERT CHŒUR ET HAR-  
MONIE**  
SALLE GILARDI  
Biot enchantant.

**SAMEDI 3 JUIN - 17H À 19H  
PORTES OUVERTES SPORTS  
ETUDES NCA**  
STADE PIERRE BEL

**DIMANCHE 4 JUIN  
VIDE GRENIER USSB**  
FONTANETTE  
herve.camatte@orange.fr

**DIMANCHE 4 JUIN - 21H  
34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES  
HEURES MUSICALES DE  
BIOT**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Nikolaï Lugansky, récital piano (lire p.40)  
Renseignements et réservation à l'Office de  
Tourisme : 04 93 65 78 00.

**DIMANCHE 4 JUIN - 14H, 16H, 19H  
SPECTACLE THÉÂTRE EAC**  
ANTHEA ANTIBES  
Cf. Article. p.42

**LUNDI 5 JUIN - 9H À 10H  
PÈLERINAGE CHAPELLE  
SAINT JULIEN**

**MERCREDI 7 JUIN - 16H  
CAFÉ ADO**  
MÉDIATHÈQUE - ESPACE FICTION  
ADULTES

**VENDREDI 9 JUIN - 15H30  
CINÉ-THÉMATIQUE**  
MÉDIATHÈQUE - SALLE D'ACTION  
CULTURELLE

**VENDREDI 9 JUIN - 19H  
FIESTA DES LAVOIRS**  
JARDIN F.MISTRAL

**SAMEDI 10 JUIN - 15H30  
CAFÉ DES ARTS**  
MÉDIATHÈQUE - SALLE D'ACTION  
CULTURELLE  
Cycle de conférences autour des arts en par-  
tenariat avec le Musée d'Histoire et de Céra-  
mique Biotoise : Rétrospective Ernest Pignon  
Ernest, conférence de Martine Pélissier.

**DIMANCHE 11 JUIN  
ÉLECTION LÉGISLATIVE -  
1<sup>ER</sup> TOUR**

**MARDI 13 JUIN -21H  
34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES  
HEURES MUSICALES DE  
BIOT**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Edgar Moreau, violoncelle et David Kadouch,  
piano (lire p.40)  
Renseignements et réservation à l'Office de  
Tourisme : 04 93 65 78 00.

**VENDREDI 16 JUIN - 18H30  
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION  
"LES CRÉATIONS BIOTOISES"**  
SALLES D'EXPOSITIONS MUNICIPALES



**MERCREDI 14 JUIN - 16H30  
DES HISTOIRES...**  
MÉDIATHÈQUE - ESPACE JEUNESSE  
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.

**MERCREDI 14 JUIN -  
16H30 À 18H  
REMISE DES PRIX PRÉVEN-  
TION ROUTIÈRE**  
SALLE P.GILARDI  
Organisée par la Police Municipale de Biot et  
l'association Prévention Routière.

**JEUDI 15 JUIN - 10H  
MUSIQUES !**  
MÉDIATHÈQUE - ESPACE JEUNESSE  
Atelier d'éveil sonore pour les enfants de 0 à  
3 ans, avec Serge Pesce. Inscriptions auprès  
des espaces Jeunesse ou au 04 89 87 73 00.

**SAMEDI 17 JUIN- 19H45  
GALA DE DANSE EAC**  
ANTHEA ANTIBES  
Classes de danse classique et contemporaine  
de Célia Bodiguel et de jazz de Katuscia On-  
nis et Angelo Monaco. Réservation à l'EAC :  
5€ et 10€.

**DIMANCHE 18 JUIN  
CÉRÉMONIE DE L'APPEL DU  
18 JUIN**  
MONUMENTS AUX MORT -  
BIOT VILLAGE

**SAMEDI 17 JUIN  
KERMESSE APE**  
ÉCOLE ST ROCH

**DIMANCHE 18 JUIN  
ÉLECTION LÉGISLATIVE -  
2<sup>ÈME</sup> TOUR**

**DIMANCHE 18 JUIN  
60 ANS DE LA BOULE  
AMICALE BIOTOISE**  
CLOS DE BOULES



**LUNDI 19 JUIN - 19H  
AUDITION CLASSE MU-  
SIQUE EAC**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Avec la participation de classes de piano,  
violon, violoncelle, flûte, guitare et saxophone  
de l'EAC.

**DIMANCHE 20 JUIN - 21H  
34<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DES  
HEURES MUSICALES DE  
BIOT**  
ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE  
Natalie Dessay, chant et Philippe Cassard,  
piano.  
Renseignements et réservation à l'Office de  
Tourisme : 04 93 65 78 00.





## ATELIERS PÉDAGOGIQUES

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

**EN PÉRIODE SCOLAIRE** : CHAQUE MERCREDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H  
**DURANT LES VACANCES SCOLAIRES** : LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS DE 10H À 12H ET DE 14H À 16H

Des visites et ateliers sont proposés aux enfants, familles et scolaires tout au long de l'année.

**MERCREDI 21 JUIN**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
BIOT VILLAGE

**VENDREDI 23 JUIN**  
**FEU DE LA SAINT JEAN**  
BIOT VILLAGE

**SAMEDI 24 JUIN - 10H À 23H**  
**« DANCE IN BIOT »**  
SALLE P.GILARDI - JARDIN F.MISTRAL

**LUNDI 26 JUIN - 19H30**  
**AUDITION DE GUITARE**  
SALLE P.GILARDI  
Élèves des classes de Luc Botta et Frédéric Jorry.

**JEUDI 29 JUIN - 18H30**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

**JEUDI 29 JUIN - 19H**  
**CONFÉRENCE LA SCIENCE POUR TOUS**  
SALLE P.GILARDI  
« La maladie l'Alzheimer : causes, prévention et traitements » par Frédéric Checler.

**VENDREDI 30 JUIN - 17H30**  
**CAFÉ DES LECTEURS**  
MÉDIATHÈQUE - ESPACE FICTION ADULTES  
Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des lecteurs.

**JUILLET**  
**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET - 10H À 14H**  
**KERMESSE**  
ÉCOLE DU MOULIN NEUF

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET - 15H À 21H**  
**KERMESSE**  
ÉCOLE E.OLIVARI

**DIMANCHE 2 JUILLET - 14H À 23H**  
**LES FOULÉES BIOTOISES**  
BIOT



**DIMANCHE 2 JUILLET - 19H30**  
**MELTING ART SHOW**  
JARDIN F.MISTRAL

L'association Melting Art organise son spectacle de danse annuel. Cette année Jazz et Contemporain au programme avec quelques entractes musicales. Venez nombreux !



Dates et événements sous réserve de modifications.  
Informations actualisées sur [www.biot.fr](http://www.biot.fr) et Facebook Ville De Biot.

## PERMANENCES

**GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT** reçoit les Biotois durant sa permanence sans rendez-vous le samedi à partir de 8h30 deux fois par mois en Mairie annexe et Mairie principale. Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site [biot.fr](http://biot.fr), les réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez la mairie aux horaires :  
**Mairie principale** : 8- 10 route de Valbonne - 06410 Biot. Du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h) - 04 92 91 55 80  
**Mairie annexe** : Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille - 06410 Biot (Sophia-Antipolis). Du lundi au vendredi (8h30-17h non stop) - 04 92 90 49 10

**CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE**  
Tous les mois **Sophie Deschaintres**, conseillère départementale reçoit sur rendez-vous les Biotois, les associations et les entreprises du Canton. Pour toutes demandes de rendez-vous, envoyer un mail à [sdeschaintres@departement06.fr](mailto:sdeschaintres@departement06.fr)

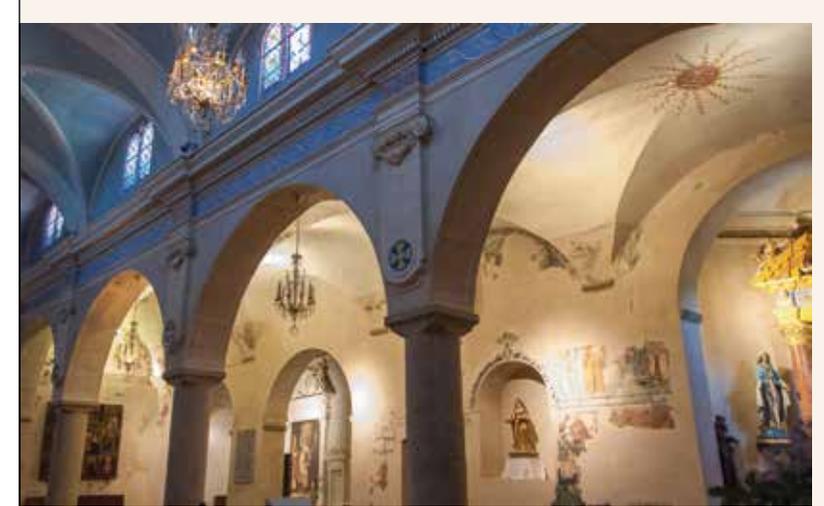
**ÉLUS**  
**Michel Mazuet**, 1<sup>er</sup> adjoint délégué à la Population, aux Quartiers et aux Transports et **Alain Chavenon**, conseiller municipal, délégué aux situations de handicap reçoivent en alternance les Biotois sans rendez-vous en mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** reçoit exclusivement sur rendez-vous, tous les mardis après-midi, à partir de 16h30 en Mairie annexe. Tél. 04 92 90 49 10.

**OPÉRATION FAÇADES** : soutien financier de la Ville de Biot aux propriétaires de biens, dans le centre historique, souhaitant réhabiliter leur façade, portes anciennes, fenêtres, persiennes et ferronneries. Contacter le service Urbanisme pour rencontrer un conseiller. Tél. 04 93 65 78 89

**ADIL 06** : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-Maritimes tient sa permanence tous les 3<sup>e</sup> lundis du mois de 13h30 à 16h au CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

**PIADH** : Le Programme Intercommunal d'Amélioration Durable de l'Habitat (PIADH), mis en place par la CASA, soutient les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de mises aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Ils peuvent bénéficier d'aides financières, d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite. Pour bénéficier des aides, les travaux devront être réalisés par des professionnels et démarrer après le dépôt du dossier. Pour tous renseignements, contactez la CASA les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 au 04 89 87 71 18.



## PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 85

> [www.ndsagesse.com](http://www.ndsagesse.com)

Permanence pour baptêmes, mariages  
**Tous les mercredis de 16h à 18h**  
Presbytère, Biot

### MESSES

**Tous les dimanches à 9h** à Valbonne et à **11h** à Biot et Sophia.  
**Tous les mercredis à 12h15** à Biot suivie d'un repas partagé au presbytère le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
Messes avec chorale Gospel à Biot les 2 avril et 18 juin.

### CALENDRIER

**Prière des mères** le lundi (sauf vacances scolaires) à 9h au presbytère, suivie de la récitation du chapelet (église)

**Adoration du Saint Sacrement** le mercredi de 7h à 12h dans l'église

**Prière des femmes à Marie-Madeleine** le mercredi de 20h à 21h (église)

### AVRIL

**Samedi 8** : Journée de réconciliation à Sophia (9h30/12h30, 14h30/18h) ; confessions à Biot et Valbonne aux heures des messes et célébrations.

**Dimanche 9** : Rameaux, messes aux heures et lieux habituels. Biot : départ de la procession à 10h30 place de Gaulle.

**Lundi 10** : Messe chrismale à 19h à la cathédrale de Nice.

### Jeudi 13 :

- Jeudi Saint, célébration de la Cène : messe à 19h pour les 3 lieux de culte.

- Temps d'Adoration à Biot jusqu'à 22h, puis à Sophia jusqu'à 7h le lendemain.

**Vendredi 14** : Vendredi Saint : chemin de Croix à Sophia (midi), à Biot (15h) et à Valbonne (16h). Office de la Passion à Valbonne à 19h.

**Samedi 15** : Veillée pascale à Sophia (20h30) puis messe avec baptêmes d'adultes et adolescents.

**Dimanche 16** : Pâques : messes aux heures et lieux habituels.

### MAI

**Dimanche 7** : Pèlerinage des Biotois à la Garoupe. Départ : 7h30 à l'entrée du village.

**Samedi 20** : Premières des communions à Sophia à 18h.

**Dimanche 21** : Premières des communions à Biot à 11h.

**Jeudi 25** : Ascension, messe unique à Sophia pour les 3 lieux de culte.

### JUIN

**Samedi 3** : Confirmation des lycéens à la cathédrale de Nice à 10h.

**Dimanche 4** : Pentecôte. Messes aux heures et lieux habituels.

**Dimanche 11** : Confirmation des adultes à Sophia à 15h30.

**Mardi 13** : Soirée de prière pour la guérison des malades à Sophia (20h30)

**Lundi 19** : Audition de l'école de musique dans l'église à 19h.

**Dimanche 25** : Fête paroissiale, messe unique pour les 3 clochers à Roquefort-les-Pins (Foyer de charité) à 10h.



# AGENDA DES SENIORS

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Tél. 04 92 91 59 70

## TARIF TRANSPORT :

Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

### • JEUDI 13 AVRIL

**LA FERME DES COURMETTES - Tourrettes sur Loup (complet)**

13h30 - 17h30 : visite de la ferme, dégustation fromage de chèvre bio, vin AOC. Tarif : 8.75 euros à régler sur place.

### • MERCREDI 26 AVRIL

**OBSERVATOIRE DE NICE : 13h30 - 17h30**

Visite guidée du Mont-Gros. Tarif : 6 euros. À noter : visite de 2 km avec un dénivelé total de 80 mètres (être bien chaussé).

### • JEUDI 27 AVRIL

**LES ARCS-SUR-ARGENS : 7H45 - 18h30**

Marché libre le matin. Déjeuner (apéritif, couscous, vin, café=23 €). Visite guidée du village médiéval et des chapelles (œuvres de grands peintres). Tarif (selon nombre) : de 4 à 6 euros. Règlements sur place en espèces.

### • MERCREDI 3 MAI

**HOLIDAY ON ICE - Palais Nikaia- NICE (Complet)**

### • JEUDI 11 MAI

**LA MARINA - Villeneuve-Loubet : 13h45 - 17h30**

Tarif de la visite guidée : 3 € (espèces). Comprendre l'origine et les principes de cette construction impressionnante.

### • MERCREDI 24 MAI

**JARDIN BOTANIQUE VILLA THURET à Antibes : 13h45 - 17h30**

Tarif (selon nombre) : 3 € (espèces). Jardin créé en 1857, propriété de l'Etat, géré par l'INRA avec une collection d'arbres et arbustes exotiques en cours d'expérimentation.

### • MARDI 30 MAI

**SAN REMO : 7h45 - 18h30**

Son marché, sa ville. Déjeuner libre. Au retour, arrêt à Euro Drink pour les derniers achats de produits Italien. (Carte d'identité en cours de validité obligatoire).

### JEUDI 1<sup>er</sup> JUIN

**« JOUR DU SENIOR » à partir de 10h30, "Clos de Boules", en face du CCAS**

Venez découvrir le travail effectué par les différents ateliers du CCAS de Biot tout au long de l'année ! À midi, une paëlla géante sera offerte aux seniors (+ de 65 ans) et retraités biotois. Après-midi dansante animée par le DJ Raphaël. **Inscriptions et renseignements jusqu'au 16 mai.**



### • VENDREDI 2 JUIN

**LES MIN D'Azur - (Marché d'Intérêt National) à Nice : 6h - 11h30**

Visite guidée gratuite pour découvrir l'envers du décor de ce lieu unique. 20 places disponibles - Minibus et covoiturage.

### • MERCREDI 14 JUIN

**VILLEFRANCHE /MER : 7H45 - 18h30**

Visite guidée de la vieille ville, la citadelle, la chapelle St Pierre. Tarif (selon nombre) : 5 ou 6 €. Déjeuner libre. Croisière commentée de 2 heures le long du littoral, de la rade de Villefranche à Monaco (Tarif : 18,90 €). Règlements sur place en espèces.

### • JEUDI 22 JUIN

**COARAZE - Village aux cadrans solaires : 13h-17h30**

Visite guidée du vieux village " du soleil ", cadrans solaires, chapelle bleue. Village aux façades enduites de bleu, jaune ou rose, façon italienne. Tarif (selon nombre) : 4,38 € à régler sur place. (Réservée en priorité aux personnes sur liste d'attente à la sortie du 16 mars).

## À NOTER

### RÉUNION DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS

Le Comité des Usagers du CCAS se réunira le **Vendredi 7 avril à 9h30** Salle foyer du CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de BIOT !

### MALADIE D'ALZHEIMER

Permanence d'une psychologue le **deuxième mercredi du mois de 9h à 12h**. Inscriptions et renseignements auprès du CCAS.

### LE CCAS AU THÉÂTRE

Le CCAS vous propose « Huis clos », œuvre de Sartre, notre patrimoine littéraire. Antibéa théâtre - **Dimanche 14 mai à 16h** - 12 €

## LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animation du club « Destination Retraite », retirez un dossier d'inscription au CCAS. Détails sur [biot.fr](http://biot.fr) rubrique Biot pratique/Senior.



## SALLE COMBLE POUR LES VŒUX AUX SENIORS

La salle du foyer senior du CCAS a affiché complet pour la traditionnelle galette des rois. Près de 100 personnes étaient présentes lors de la présentation des vœux par Guilaine Debras, Maire de Biot représentée par Gérard Vincent, vice-président du CCAS. Des animations ont ponctué l'après-midi avec notamment la lecture de textes par les membres de l'atelier écriture ou l'interprétation de la chanson « Woman » de John Lennon par des seniors dynamiques ayant suivi une année de cours d'anglais (niveau débutant et avancé).



### Info CCAS PRÉVENTION CANICULE : OUVERTURE D'UN REGISTRE NOMINATIF AU CCAS

Les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile et de santé fragile, ainsi que les personnes à partir de 60 ans en situation de handicap et isolées peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire\*) sur le registre nominatif du CCAS. Dans l'hypothèse d'un nouvel épisode de canicule, un lien de proximité sera alors mis en place avec les personnes inscrites afin d'assurer leur sécurité et leur bien-être par des interventions adaptées.

**L'équipe du CCAS tient à votre disposition une fiche d'inscription.**

Renseignements auprès du CCAS : 04 92 91 59 70

\*Par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, ami, service à domicile,...).

ENTRÉE  
LIBRE

3<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DE  
L'INNOVATION ÉCOCITOYENNE



# LES SOUFFLEURS D'AVENIR

19 > 21 MAI 2017  
BIOT

RENSEIGNEMENTS :  
OFFICE DE TOURISME  
04 93 65 78 00 - TOURISME@BIOT.FR

WWW.BIOT.FR

BIOT  
la creative